

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - PROJET TERMINAL

DOSSIER URBAIN

LE LIEN DU QUARTIER VILLE-EMARD AU SITE PATRIMONIAL
DU CANAL-DE-LACHINE

INES THOMAS, ZOÉ BALAYĚ ET CECILIA-ELANOR LEON HIVER 2023



TABLE DES MATIÈRES

Préface	p.2
Curiosité Urbaine : Qui sommes-nous ?	p.3
01 Quelques concepts clés	p.4
02 Contexte du terrain d'étude	p.5
Localisation	p.6
03 Diagnostic du territoire	p.7
Méthodologie	p.7
Ligne du temps de l'évolution du territoire	p.8
Le paysage urbain et le patrimoine industrielle aujourd'hui	p.13
Les industries d'intêrets patrimoniale	p.14
Le lieu historique patrimoniale du Canal-de-Lachine	p.15
L'évolution de la notion de patrimoine industrielle	p.16
Les espaces publics et verts	p.20
Le boulevard Monk	p.21
La communauté	p.22
L'accessibilité	p.23
04 Problématique & Enjeux	p.24
05 Vision & Orientations	p.26
06 Interventions	p.27
Planifier à long terme	p.36

Préface

Ce rapport est la synthèse menée par notre équipe Curiosité Urbaine dans le cadre du projet terminal 2023 encadré par Samir Admo, clôturant trois belles années de baccalauréat en Urbanisme .

Nous remercions chaleureusement l'aide de Bernardo Emmanuel, notre chargé de formation pratique, Lise Walczak, auxiliaire d'enseignement, pour leur accompagnement du projet. Bernardo nous a mis en contact avec des membres de Parcs Canada. Nous remercions Parcs Canada et plus particulièrement Matthieu Paradis (gestion culturelle), Allain Gelly (gestion historique), et Sophie Lamarche (urbaniste) qui ont accepté de nous éclairer sur les enjeux spécifiques à leurs spécialités au niveau du secteur du Canal-de-Lachine et d'avoir enrichi des discussions pertinentes et enrichissantes sur le sujet. Et également Daniel Duranleau, agent de développement pour l'organisme "Concertation Ville-Émard - Côte-Saint-Paul.

Nous rappelons qu'il s'agit d'un rapport effectué dans un cadre universitaire de recherche, qui permet d'être audacieux et de rêver des transformations du territoire sans nécessairement prendre en compte toutes les contraintes réalistes du milieu professionnel.

Néanmoins, il nous a semblé essentiel de comprendre le contexte et les dynamiques du territoire actuel qui permettent la réalisation d'un tel projet. Ce processus a permis d'ancrer le projet dans une certaine réalité des enjeux du territoire. La prise de contact et la discussion avec des acteurs du terrain a permis d'entamer le processus de communication et de sensibilisation sur le sujet. L'analyse et les propositions dans ce rapport ont pour objectif de sensibiliser les intervenants sur les possibles de l'évolution et de la transformation du territoire.

C'est un rapport construit dans une volonté de compréhension globale des dynamiques entre les acteurs du terrain, à la rencontre avec des habitants du quartier. Lors d'une de nos visites de terrains, une habitante très impliquée dans la vie du quartier nous a interpellés. Hélène est venue à notre rencontre pour nous parler des problématiques du quotidien du quartier de Ville-Émard. C'est une figure de l'espoir pour un vent de changement positif du quartier et qui encourage l'émergence d'initiatives citoyennes.

Trois spécialités ont guidé notre approche tout au long de la construction de notre sujet : le patrimoine industriel, les espaces publics et espaces verts, ainsi que le placemaking.

Le Canal-de-Lachine est un endroit unique marqué par la présence de l'eau et son empreinte historique. Sa localisation transversale permet de découvrir une succession de paysages et de quartiers riches marqués par son passé industriel. L'objectif est d'affirmer la présence du Canal-de-Lachine, emblème Montréalais à Ville-Émard. Il s'agit d'affirmer le caractère public et collectif du lieu comme vecteur de développement pour les communautés face aux pressions de développements immobiliers tout en se rappelant du paysage industriel. La question d'accessibilité est essentielle au projet afin d'assurer l'intégration du canal au maillage des quartiers alentour pour que tous les Montréalais puissent en profiter.

**Ines Thomas, Cecilia Leon, Zoé Balaÿ. Firme Curiosité Urbaine.
École d'Urbanisme et d'Architecture de paysage. Université de Montréal.**

Mai 2023.

CURIOSITÉ URBAINE: QUI SOMMES NOUS?



Ines Thomas |

Placemaking

Ines est étudiante de 3e année au Baccalauréat en Urbanisme de l'Université de Montréal. Selon elle, la ville est un terrain de jeux et de découverte où les usagers peuvent s'approprier des espaces n'ayant pas forcément qu'une fonction. Les lieux cachés, l'art, le jeu libre, la végétation, les initiatives citoyennes, l'architecture de paysage et le design urbain sont des sujets qui suscitent son intérêt.



Cecilia-Elanor Leon |

Patrimoine & Industrie

En tant qu'étudiante de 3e année au baccalauréat en urbanisme de l'Université de Montréal, Cecilia-Elanor Leon a une expérience considérable en recherche, en manipulation de logiciels de design et en tant que chargé de projet. Ayant été chef de projet des Ateliers 1, 2 et 3, elle reconnaît l'importance de la collaboration étroite avec les divers acteurs suscités par le projet afin qu'il se concrétise et que tous puissent en jouir. À travers les années, elle a cultivé un intérêt particulier pour l'aménagement paysager et le patrimoine bâti.



Zoé Balaÿ |

Espaces publics et espaces verts & bleus

Zoé étudie l'urbanisme à l'Université de Montréal (3eme année Baccalauréat). Fortement intéressée par les enjeux environnementaux et militante pour la préservation de la biodiversité, elle est sensible pour ses choix de projet au profil et à l'esprit des lieux : leurs formes urbaines, leurs aspects patrimoniaux et leurs fonctions. La mobilité active occupe une place prépondérante dans ses axes de recherche. Pour Zoé, les villes sont de véritables expériences à vivre, au gré des rencontres des découvertes, des surprises. De même, les voyages sont pour elle une grande source d'inspiration.

01 Quelques concepts clés

Espaces publics -

Ensemble des espaces (généralement urbains) destinés à l'usage de tous, sans restriction. Il peut ainsi s'agir de tout espace de circulation (réseau viaire) ou de rassemblement (parc, place...). Au sens large, cette notion peut s'étendre aux espaces à caractère public ou semi-public qui relèvent de droit privé, mais sont accessibles à tous (par exemple, certains espaces commerciaux). L'espace public est à distinguer du domaine public, qui représente les terrains (et autres immeubles) appartenant de droit à une autorité publique, sans être nécessairement accessibles au public. (Collectivités viables)

Espaces verts -

Un espace vert désigne, tout espace végétalisé en milieu urbain ou péri-urbain (engazonné, arboré, éventuellement planté de fleurs et d'arbres). L'expression est généralement plutôt employée aux espaces publics ou semi-publics. Les espaces verts ont de nombreux bienfaits tels que la préservation de la biodiversité, l'amélioration de la santé et du bien-être de la communauté locale. C'est aussi un lieu de loisir pour les habitants. Les villes regroupent une multitude de typologies (squares, jardins, voies publiques, écoles, espaces naturels ou semi-naturels, espaces boisés, prairies ou zones humides préservées).

Espaces bleus -

Habiter proche d'espaces bleus a tout comme les espaces verts des bienfaits sur l'humeur et la santé mentale (Barcelona Institute for global health). Ce sont également des espaces qui abritent une biodiversité.

Les bienfaits des espaces verts et bleus -

La promotion de l'accès équitable aux espaces verts permet l'amélioration de la justice environnementale et la réduction des inégalités sociales. (Jennings et Gaither, 2015). Les milieux verts offrent des bénéfices pour la santé des résidents dans les quartiers à revenus plus faibles et moyens. (Brown et collab., 2016). Selon une étude, ces individus vivent davantage d'anxiété, de stress et de dépression (Beyer et collab., 2014). Dans une autre étude, les résultats suggèrent même que la perception de la proximité et de l'accessibilité des espaces verts prédirait davantage les bienfaits des espaces verts pour la santé générale perçue comparativement à leur proximité et à leur accessibilité physique réelle (Dadvand et collab., 2016 ; Wang, Brown et Liu, 2015). Les réseaux verts connectés (sentiers, rues et ruelles), qui favorisent la marche et les déplacements vers les services et commerces, joueraient un rôle important dans la promotion de la marche et de l'activité physique, davantage que les espaces verts en tant que destination, par exemple les parcs, comme en témoigne l'association trouvée entre la densité des arbres sur les rues à l'échelle du quartier et les probabilités de faire de la marche (Sarkar et collab., 2015).

Espaces vécus -

L'espace vécu comprend l'espace des pratiques quotidiennes (l'espace de vie) et l'espace des interrelations sociales (l'espace social) en tant qu'objets de la perception et de la représentation mentale qu'un individu ou un groupe puisse se construire. La notion de territoire implique nécessairement une dimension « vécue » : espaces de vie, espace proche, habitant, habiter... (Géoconfluences).

Paysage -

Les paysages dessinent nos cadres de vie, évoluent dans le temps et sont l'authentique reflet des époques, sociétés et modes de vie à travers le temps.

Paysage urbain -

Témoin de l'histoire et du dynamisme culturel de la ville. Inscrits dans la pierre comme dans les jardins, dans la manière d'occuper l'espace comme dans les occasions de créer un événement au détour d'une rue, ces éléments qui définissent le paysage urbain de Montréal sont également le reflet d'une facette moins tangible de sa personnalité : la culture d'habiter la ville. La personnalité de Montréal se décline également selon les saisons, lesquelles transforment son image et conditionnent les façons de l'aménager, de l'occuper et de la vivre au quotidien. (Plan d'urbanisme de la ville de Montréal)
L'approche centrée sur le paysage urbain historique dépasse la conservation de l'environnement physique, pour appréhender l'ensemble de l'environnement humain dans ses éléments matériels et immatériels. Elle vise à améliorer la durabilité des processus et des projets de planification et d'aménagement en prenant en compte l'environnement bâti existant, le patrimoine immatériel, la diversité culturelle, les facteurs socio-économiques et environnementaux et les valeurs des communautés et des populations locales. (UNESCO)

Patrimoine industriel -

Le patrimoine urbain est considéré comme un atout social, culturel et économique pour le développement des villes. (L'UNESCO).
Le patrimoine industriel regroupe « (...) un ensemble de biens matériels et immatériels qui font partie de l'histoire des industries, des entreprises et du monde du travail (1) ». (AQPI, Québec). Ce sont des lieux de mémoire de notre évolution économique, technique et sociale. (AQPI, Québec).

"L'histoire des travailleurs nous renseigne sur la capacité d'adaptation et de réaction de l'homme face à la machine et aux lois du marché." (AQPI Québec)

Placemaking -

Objectif - créer des liens et un sentiment d'appartenance à la communauté.
"La création de lieux au-delà de la dimension matérielle ou de design."

L'aménagement des lieux est un processus centré sur aspects sociaux d'un lieu : les personnes et leurs besoins, leurs aspirations, désirs et visions. Le Placemaking s'appuie sur des démarches de participation et sur des initiatives citoyennes pour imaginer des gestes de revitalisation urbaine. C'est la communauté qui est l'experte. La recherche de partenaires est primordiale afin de réunir les ressources de chacun et de créer un projet réussi qui sera apprécié par la communauté (Project for public spaces, 2018).
Selon Project for public spaces, les meilleurs lieux sont ceux qui sont propices à la socialisation, incluent des usages et des activités d'intérêt, sont liés et facilement accessibles, confortables et sécuritaires (voir figure 1). Ces quatre sphères seront abordées dans le présent diagnostic.

Urbanisme transitoire -

"Toute initiative qui vise, sur des terrains ou bâtiments inoccupés, à réactiver la vie locale de façon provisoire, et ce lorsque l'usage du site n'est pas encore déterminé ou que le projet urbain ou immobilier tarde à se réaliser » (Le Douaran, 2021).

Exemples : bacs d'agriculture urbaine, marché éphémère, placotoirs installés sur une artère commerciale, scène de DJ set temporaire, piano installé sur une place publique, etc.

02

CONTEXTE DU TERRAIN D'ETUDE



Canal-de-Lachine, Parcs Canada

Le Canal-de-Lachine : Lieu d'importance historique nationale

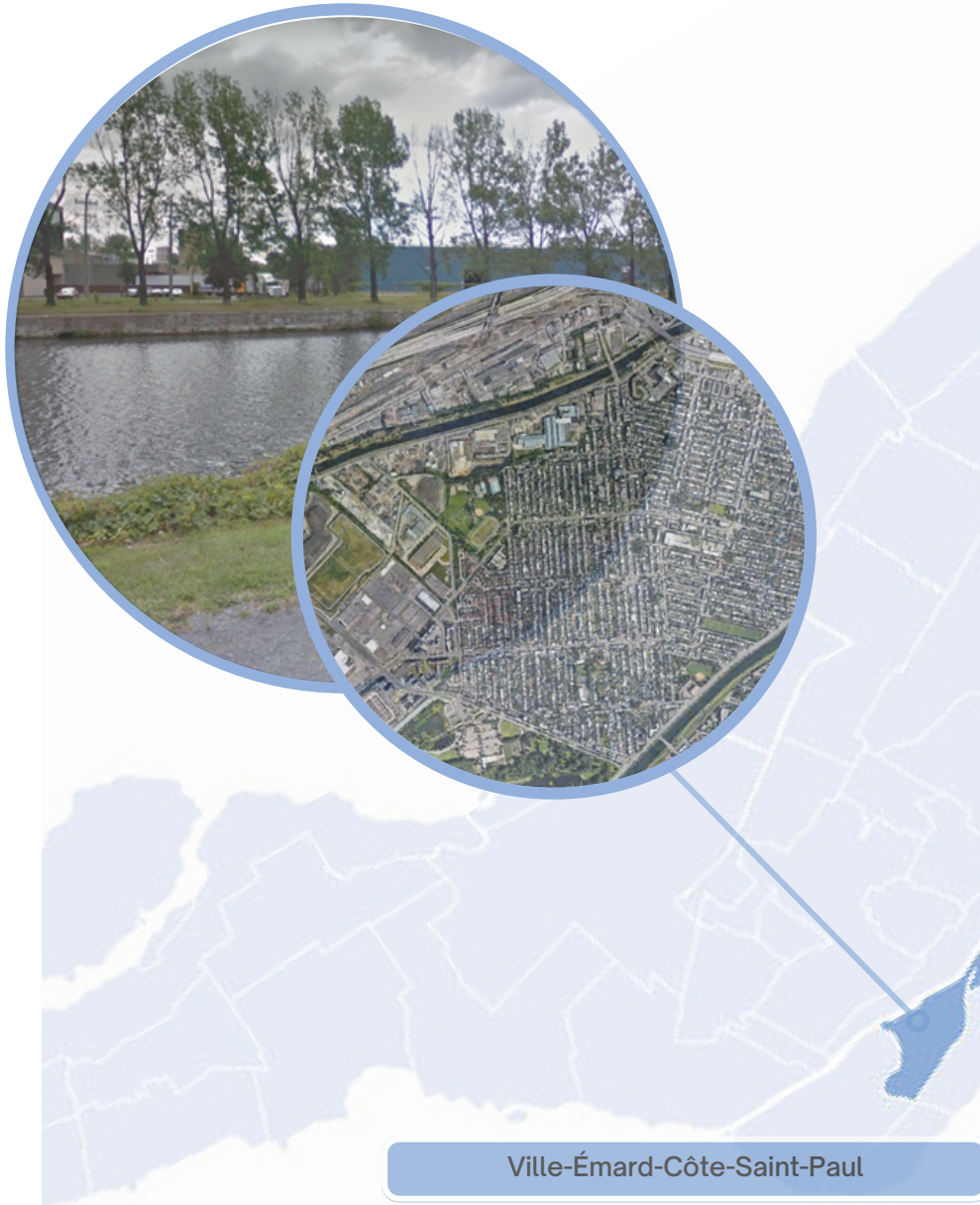
En 1929, le Canal-de-Lachine à Montréal a été reconnu comme lieu d'importance historique nationale pour son rôle crucial dans le réseau de canaux canadiens reliant le centre du continent à l'océan Atlantique. Cette importante voie navigable a favorisé l'implantation de complexes industriels majeurs sur ses rives, qui ont contribué à la création de milliers d'emplois et ont stimulé l'économie des quartiers environnants (Parcs Canada, 2018). De nos jours, de nombreux arrondissements aménagent les berges du canal pour en faire des espaces de détente et de rencontres, mais certains secteurs ne sont pas soumis aux mêmes dynamiques, notamment le quartier de Ville-Émard dans l'arrondissement du Sud-Ouest, qui fait l'objet de notre étude de cas.

Localisation et relation entre le Canal-de-Lachine - Ville-Émard

Le secteur à l'étude se situe dans l'arrondissement du Sud-Ouest de la Ville de Montréal et plus particulièrement dans le milieu de vie le plus à l'ouest de l'arrondissement : Ville-Émard - Côte-Saint-Paul. Celui-ci est bordé par l'arrondissement de Lasalle à l'ouest, au nord par le quartier Saint-Henri, et au sud et à l'est par l'arrondissement Verdun. L'arrondissement du Sud-Ouest comprend également les quartiers Saint-Henri, Pointe-Saint-Charles et la Petite-Bourgogne.

Le quartier est délimité par l'autoroute 20, le Canal-de-Lachine au nord et par le Canal de l'Aqueduc au sud. Ce milieu de vie est notamment accessible par la sortie du Boulevard Angrignon de l'autoroute 20 ainsi que via la sortie du Boulevard de La Vérendrye des autoroutes 15 et 20. Il est desservi par les stations de métro Angrignon, Monk et Jolicoeur ainsi que plusieurs lignes d'autobus de la STM.

Ville-Émard - Côte-Saint-Paul est un quartier essentiellement résidentiel composé majoritairement des duplex et logements unifamiliaux. Les activités commerciales sont concentrées le long du Boulevard Monk et de l'Église en concurrence avec une zone commerciale majeure à l'ouest : le carrefour Angrignon. Au nord, aux abords du Canal-de-Lachine, une zone à dominante industrielle rend l'accès et la mise en valeur de ce lieu historique national plus complexe. Trois passerelles font le lien dans notre terrain d'étude : la Passerelle de la Grue LaSalle-Coke, le pont Monk et la passerelle Côte-Saint-Paul.



Ville-Émard-Côte-Saint-Paul

03

DIAGNOSTIC

Méthodologie

L'objectif de ce diagnostic est de retracer l'histoire du patrimoine industriel, des espaces libres dans le quartier de Ville-Émard et la place de sa communauté afin de mieux saisir le contexte actuel et d'identifier les enjeux spécifiques liés à la mise en valeur, la conservation et l'accessibilité de ces éléments. Et plus particulièrement d'établir un constat sur le lien qu'entretient Ville-Émard avec le lieu patrimonial du Canal-de-Lachine.

La ligne du temps permet un retour chronologique essentiel pour appréhender les différents projets et étapes qui ont façonné la relation entre le Canal-de-Lachine et le quartier Ville-Émard.

La réflexion s'est faite conjointement à une analyse globale sur le secteur dans sa situation actuelle afin d'en comprendre les dynamiques et les besoins économiques et sociaux. Le projet s'est orienté vers le choix de visualiser le canal comme catalyseur social, patrimonial, naturel, paysager et économique pour le quartier de Ville-Émard.

La tentative de nous plonger dans la réalité de Ville-Émard a été centrale dans la conception de notre projet. Ce diagnostic s'établit sur la base de recherches de documentation en ligne, d'investigations aux archives de Montréal et de rencontre avec les acteurs du milieu (Parcs Canada, table de concertation de Ville-Émard, citoyens, grande consultation de quartier au théâtre paradoxe le 20mars...), de nombreuses visites de terrains (en hiver et en été, ce qui nous a permis de prendre en compte le contexte saisonnier), et par différents modes de déplacements soit à pieds, à vélo et en transports en commun.

LIGNE DU TEMPS

17e siècle - Les sulpiciens ont l'idée de construire un canal pour contourner l'obstacle que représentent les rapides de Lachine pour les bateaux. (Massicote, 2002)

1825 - Ouverture du Canal-de-Lachine à la navigation.
Construction des premières maisons de ferme de la Côte-Saint-Paul le long de la rue Saint-Patrick. (Massicote, 2002)

1833 - Le canal sert principalement de voie de circulation de transit maritime. Le développement de l'île est apparent aux points d'entrée et de sortie. Côte-Saint-Paul reste rural. (Massicote, 2002)

1847 - Inauguration du premier chemin de fer permettant de relier le centre-ville à Lachine. Lotissements de trames de rues orthogonales de part et d'autre des voies ferrées (Massicote, 2002)

1848 - Premier élargissement du canal de Lachine (Parcs Canada, 2018)

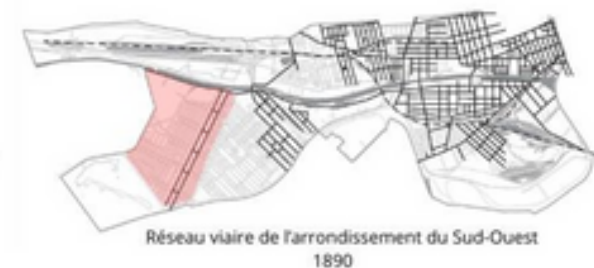
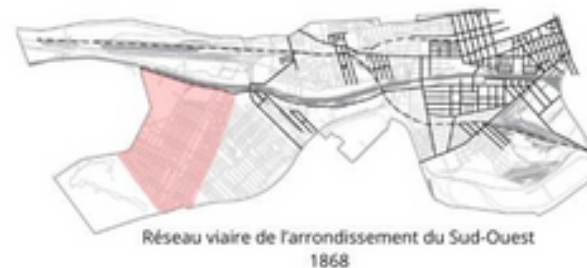
Vers 1850 - Industrialisation aux abords du canal de Lachine avec l'énergie hydraulique permettant l'établissement de l'industrie de sidérurgie Frothignham et Workman (1850 -1903) à Côte-Saint-Paul. (Massicote, 2002)

1873 - Deuxième élargissement du canal de Lachine (Parcs Canada, 2018)

1874-1875 - Fondation du Village de Côte-Saint-Paul. (Massicote, 2002)

1878 - Formation de la municipalité de la paroisse de la Côte St-Paul (aujourd'hui Ville-Émard) qui se détache de Côte-Saint-Paul. Au début du 20e siècle, les abords du canal représentent la plus grande concentration industrielle au Canada muni des voies ferrées longeant les rives du canal. Malgré la présence du canal, le quartier de Ville-Émard ne compte que quelques agriculteurs. (Massicote, 2002)

1899 - Les investisseurs Josèphe Émard et Frédérick Monk acquièrent la ferme Davidson pour la lotir. Avec le temps on trace le boulevard Monk, mais plusieurs fermes restent dans le secteur pour de nombreuses années. La promotion foncière qui s'exerce à Ville-Émard à la toute fin des années 1890 avec l'absence d'industries indique que l'agglomération évolue en tant que quartier résidentiel. (Massicote, 2002)



Ville-Émard. La rue Saint-Patrick, le chemin de la Côte-Saint-Paul et l'avenue de l'Église sont probablement déjà tracés en 1834, mais n'apparaissent pas dans la carte de Joblin en raison des limites de celle-ci.

LIGNE DU TEMPS

1902 – Le nom change pour la municipalité du village du boulevard Saint-Paul. Interdiction de baignade dans le Canal-Lachine pour des questions d'hygiène (Ville de Montréal, 2017).

1906 - Fondation et formation de la paroisse Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (Ville de Montréal, 2017)

1908 – Le nom change pour Ville-Émard à l'instigation de Joseph-Ulric Émard (maire développeur foncier du secteur (Massicote, 2002)

1910 - Côte-Saint-Paul et Ville-Émard sont annexées à la ville de Montréal. La promotion foncière à Ville-Émard est intense et sa population augmente de 2000 personnes. La majorité des habitants travaillent dans les municipalités et industries à proximité (ville dortoir). Le développement résidentiel et urbain du quartier se fait autour de trois usines majeures, soit la Canadian Car & Foundry (1905), la Mount Royal Spinning Wool Company (1908) et la Canadian Tube & Steel attirant de nombreux travailleurs dans le quartier. (Massicote, 2002)

1914-1916 – Construction de la Grue LaSalle-Coke à des fins de déchargement de charbon et d'alimentation de l'usine (Parcs Canada, 2022)

1920 - Inauguration du Parc Garneau. L'Église s'impose avec un rôle de centre communautaire (Ville de Montréal, 2017)

1926 -Inauguration du Parc Angrignon.

1929 - Le canal Lachine est désigné lieu historique national du Canada par le gouvernement fédéral plus précisément par la Commission consultative pour la conservation des lieux historiques (fondée en 1919) pour son rôle déterminant dans le développement de Montréal et du Canada, entre autres comme source importante en énergie hydraulique. (Parcs Canada, 2018)

1930 - Des femmes proposent des œuvres de bienfaisance au profit des moins fortunés du quartier dans l'Église; hôte de retraites religieuses au profit de la communauté italienne (Ville de Montréal, 2017).

1938 - Début de l'engagement de la caisse populaire Ville-Émard dans vie locale. Institution financière.

1940-1956 - Guido Nincheri, artiste renommé fait plusieurs projets de verrière de l'Église Notre-Dame-du-perpétuel-secours (Ville de Montréal, 2017)

Fin XXè siècle - L'Église est utilisé à des fins communautaires (Ville de Montréal, 2017)

1949 - Apparition du Parc Ignace-Bourget dans les plans du quartier Saint-Paul.



Vue aérienne de la Montreal Coke Manufacturing, 25 Juillet 1948. Archives Hydro Québec.

LIGNE DU TEMPS

1951 - Chantier d'importance : Le parc Angrignon est aménagé en parc régional. Il constituait à l'époque l'une des dernières grandes forêts de bois franc de la métropole et servira de terrain de jeux et lieu d'accueil du parc zoologique.

1954 - Construction du tunnel Saint-Rémi qui relie Saint-Henri à Côte-Saint-Paul. (Parcs Canada, 2022).

1960 - Déclin industriel à la suite de l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent en 1959 en conséquences, des parties du canal sont remblayées. Toutefois, les industries de Ville-Émard s'étant installées en partie pour l'accès au chemin de fer, celles-ci subissent un choc moins important. En 1977 c'est 76 % de sa population qui travaille dans des industries. (Massicote, 2002)

1967 - Mise en fonction de l'échangeur Turcot. Plusieurs îlots sont démolis pour faire place aux infrastructures autoroutières dans Saint-Henri et Côte-Saint-Paul, créant une barrière importante au sein des quartiers. « La construction de l'échangeur Turcot s'inscrit dans cette période qu'on a nommé la Révolution tranquille. Dans le contexte d'une ville qui portait toujours le titre de métropole du Canada, ce grand projet se rattache à l'organisation de l'exposition universelle de 1967. » (Brindamour, 2021) À l'époque, il est considéré comme un joyau de l'ère moderne malgré son effet sur les quartiers qu'il traverse.

1970 – Fermeture à la navigation sur le Canal Lachine. (Parcs Canada, 2022)

1977 - Aménagement d'une première piste cyclable sur les berges du canal de Lachine avec le Programme Action 77 (aménagement d'un parc linéaire le long du canal). Le premier Plan d'aménagement de Montréal et schéma d'aménagement dans lequel on formule des directives pour l'implantation des industries qui bordent le canal sort la même année. (Parcs Canada, 2022)

1978 - Le lieu historique national du Canal- de- Lachine est transféré au gouvernement fédéral pour être opéré par Parcs Canada à des fins de tourisme. Le transfert fut effectué pour de nombreuses raisons, mais surtout parce que la ville de Montréal fait face à des problèmes financiers. (Massicote, 2002)

1979 - Parutions du Plan directeur du canal de Lachine par Parcs Canada dont l'objectif est de préserver, améliorer et développer les ressources patrimoniales. Il n'y a pas de plan d'aménagement pour les berges du Canal-de-Lachine à Ville-Émard. (Parcs Canada, 2018)

1970

1980



Parc Ignace-Bourget / Raymond Gagnon. - 17 septembre 1965



Festival de pêche au Parc Angrignon, 7 juin 1969, Photographies, Publications et archives gouvernementales.



Construction de l'échangeur Turcot. 1966.

LIGNE DU TEMPS

Années 1980 – Apogée du boulevard Monk ; 127 commerces dont 32 de détail (bijouteries, quincailleries, magasins de disques, etc), 22 boutiques de vêtements, 18 restaurants et 11 épicerie (Maison de la culture Marie-Uguay, 2006).

Démolition et recyclage d'édifices scolaires tels que l'Académie Notre-Dame pour laisser place à des résidences de personnes âgées ou des habitations à loyer modique.

Prolongement de ligne verte de métro jusqu'à la station Angrignon.

1981 - Décès de Marie Uguay, poétesse originaire de Ville-Émard et inauguration de la maison de la culture sur Monk qui porte son nom.

Fondation de la Société de développement commercial (SDC) Boul.Monk sous le nom de SIDAC Boul.Monk.

1982 – Parution du Répertoire d'architecture traditionnelle : architecture industrielle de la ville de Montréal. Faisant partie d'une série de documents qui abordent les divers types d'architecture dans la ville. Seul le bâtiment de Royal Mount Spinning Wool Company dans Côte-Saint-Paul y est mentionné pour son intérêt architectural et historique.

1986 – Ouverture du Carrefour Angrignon; déclin du boulevard Monk.

1990 – Études des caractéristiques urbaines et architecturales des abords du canal Lachine. Celui-ci ne mentionne pas Ville-Émard. (Ville de Montréal, 1990)

1992 - Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal et publication du cadre réglementaire : secteurs et bâtiments d'intérêt patrimonial identifiés et protégés par voie normative et par appréciation qualitative des projets. Aucun bâtiment industriel n'est identifié à Ville-Émard, toutefois on mentionne l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours au 5959 boulevard Monk, désignée en tant qu'immeuble patrimonial en 2007 par la ville de Montréal. (Ville de Montréal, 1992)

1992 - Incorporation de Concertation Ville-Émard - Côte-St-Paul.

1996 – Projet de décontamination du Canal-de-Lachine pour sa réouverture en 2002. (Gouvernement fédérale, 1996).

1997 - Officialisation du parc Ignace-Bourget.

1990

2000



Image d'archive du Carrefour Angrignon. Auteur et date inconnue.



Maison de la culture Marie-Uguay, SDC Boul. Monk.



Théâtre Paradoxe, ancienne Église Notre-Dame du Perpétuel Secours, 2020. Coralie Hodgson - Métro.

LIGNE DU TEMPS

2002 - Parution de politique du patrimoine de la ville de Montréal par la Ville de Montréal. Réouverture du Canal-de-Lachine pour la navigation de plaisance. Financement accru pour des activités culturelles et des visites guidées le long du canal.

Parution de L'urbanisation et la municipalisation dans la vallée industrielle du canal Lachine Tome III de Parcs Canada. On y mentionne la pauvreté des documents disponibles à l'égard de Ville-Émard. Construction du pont Monk au-dessus du Canal-de-Lachine qui relie Ville-Émard à Saint-Henri (Parcs Canada, 2002).

2004 - Parution du Plan directeur du Canal-de-Lachine de Parcs Canada avec la réouverture du canal. Toujours pas de plan pour les abords du canal à Ville-Émard. (Parcs Canada, 2004)

2005 - Plan d'urbanisme de la ville de Montréal dans lequel on trouve des cartes du patrimoine bâti et des sites patrimoniaux d'intérêts. Les industries de Ville-Émard sont situées dans un site patrimonial d'intérêt, mais ne font pas partie du patrimoine bâti. Parution de l'Évaluation du patrimoine urbain de l'arrondissement du sud-ouest Ville de Montréal. On y retrouve que les églises du quartier mentionné. (Ville de Montréal, 2005)

2006 - Le gouvernement conservateur prend le pouvoir et change de priorité, ce qui engendre un sous-financement auprès des parcs fédéraux. Activités culturelles et visites guidées moins accrues le long du canal.

2010 - Première apparition du projet de la dalle-parc par le ministre des Transports, passerelle verte qui traversera l'échangeur Turcot et reliera les quartiers NDG et Ville Émard pour les piétons et cyclistes.

2014 - Transformation de l'église Notre-Dame de Perpétuel-Secours en un théâtre : Le Théâtre Paradoxe (entreprise d'économie sociale) (Ville de Montréal, 2017).

2014 - 2017 - Réfection des installations sportives et remise à neuf de l'éclairage du parc Ignace-Bourget.

2015 - Plan d'action de revitalisation du boulevard Monk (2016-2018) de Ville-Émard (Ville de Montréal, 2019).

2017 - Traitement et inventaire des pièces démantelées de la Grue LaSalle-Coke par Parcs Canada.

2018 - Plan directeur du lieu historique national du Canada du Canal-de-Lachine par Parcs Canada. Toujours pas de plan pour les abords du canal à Ville-Émard.

Plan de développement urbain, économique et social (PDUÉS) du secteur de l'échangeur Turcot de la Ville de Montréal. Objectif qui touche Ville-Émard créer une connexion entre les berges et le boulevard Monk. (PDUÉS Turcot, 2018)

2019 - Plan directeur des parcs et espaces verts du Sud-Ouest. On mentionne le manque d'espaces verts dans le milieu de vie Ville-Émard - Côte-St-Paul. (Ville de Montréal, 2019)

2021 - Consultation publique sur les ensembles industriels d'intérêt patrimonial : rapport et recommandations de la Ville de Montréal avec la sanction de la révision de la Loi sur le patrimoine culturel du ministère de la Culture et du patrimoine. Pour la première fois, les industries du secteur sont mentionnées (Ville de Montréal, 2021).

2010

Présent

LES INDUSTRIES D'INTÉRÊTS PATRIMONIALES ET LES VUES EMBLÉMATIQUES

ACTIVITÉ INDUSTRIELLE DE 1825 - 1970 ET ACTIVITÉ RÉCRÉO-TOURISTIQUE DE 2002 - AUJOURD'HUI

ELEMENTS PAYSAGERS

Identité climatique & historique

- La Grue Lasalle Coke
- L'ancien chemin de fer
- Butte à neige

- ### INDUSTRIES D'INTÉRÊTS PATRIMONIALES
- CANADIAN CAR AND FOUNDRY (TURCOT)
 - MOUNT ROYAL SPINNING WOOL
 - CANADIAN TUBE AND IRON (SIDBEC DOSCO)

- ### VUES EMBLÉMATIQUES
1. La Grue Lasalle Coke
 2. Centre-ville
 3. La Maison Rose
 4. Le Mont-Royal



Source : Cecilia Leon, Zoé Balay, Ines Thomas
 Base orthophoto : Google Earth 2022

LES INDUSTRIES D'INTÉRÊTS PATRIMONIALES ET LES VUES EMBLÉMATIQUES

ACTIVITÉ INDUSTRIELLE DE 1825 - 1970 ET ACTIVITÉ RÉCRÉO-TOURISTIQUE DE 2002 - AUJOURD'HUI

CANADIAN TUBE AND IRON (SIDBEC DOSCO)

5870, rue Saint-Patrick

Historique

L'entreprise Canadian Tube and Iron est une usine de sidérurgie qui fabrique du matériel de transport ferroviaire de 1910 – 1968. Elle contribue à l'essor industriel et résidentiel du quartier en employant plus de 1 000 personnes en 1941. Après la Seconde Guerre mondiale, Canadian Tube and Iron est achetée par Dosco qui devient Sidbec-Dosco en 1968. Depuis plus de 100 ans, les compagnies se succèdent, mais le site est toujours utilisé pour la sidérurgie. Aujourd'hui, deux entreprises (Nova Tube et ArcelorMittal) se partagent le complexe pour y fabriquer des tubes et tuyaux d'acier ainsi que des fils en plus d'entreposer sur le terrain des matériaux et des déchets. (Ville de Montréal, 2021)

Intérêt patrimonial

Le complexe industriel fait partie des ensembles industriels d'intérêt patrimonial exceptionnel de la ville de Montréal depuis 2021 et présente un intérêt historique pour la continuité de ses fonctions à travers les époques (Ville de Montréal, 2021). Cependant, selon la ville, l'industrie ne présente aucune valeur architecturale étant constituée de bâtiments horizontaux en tôle d'acier (architecture fonctionnelle). On peut toutefois remarquer un squelette de structure d'acier intéressant esthétiquement.



Canadian Tube and Iron Company, Ville de Montréal, 1910

CANADIAN CAR AND FOUNDRY (TURCOT)

5735-5785, place Turcot et 6190-6200-6200A-6210, rue Notre-Dame Ouest

Historique

Jusqu'en 1912, Canadian Car and Foundry (CCF) a été une entreprise de fabrication d'équipements pour les tramways et les wagons de chemins de fer. Pendant les deux guerres mondiales, elle fabrique des obus, des pièces d'avions et des munitions. Plusieurs entreprises occupent maintenant le complexe. (Ville de Montréal, Consultation sur les ensembles industriels d'intérêt patrimonial, 2021)

MOUNT ROYAL SPINNING WOOL

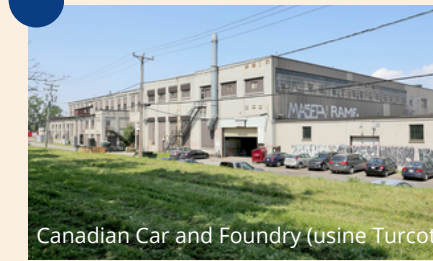
5524, rue Saint-Patrick

Historique

En 1907, la compagnie de textile Mount Royal Spinning acquiert un terrain à proximité du canal de Lachine et procède l'année suivante à la construction d'un moulin et d'une filature. Le complexe manufacturier ferme en 1998 pour devenir le complexe Dompark un site multifonctionnel de services (bureaux, résidences...) (Ville de Montréal, Consultation sur les ensembles industriels d'intérêt patrimonial, 2021)



Mount Royal Spinning wool, Quo Vadis



Canadian Car and Foundry (usine Turcot)

LE PAYSAGE DU LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANAL-DE-LACHINE

ACTIVITÉ INDUSTRIELLE DE 1825 - 1970 ET ACTIVITÉ RÉCRÉ-TOURISTIQUE DE 2002 - AUJOURD'HUI

Désignation

Lieu historique national du Canada. Le canal à son propre outil de gestion, le plan directeur du Canal-de-Lachine par Parcs Canada, le plus récent datant de 2018 rassemble la gestion du canal et ses berges. Les outils de planification de la Ville de Montréal le qualifient « secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle ». Véritable emblème de Montréal, il a accueilli 1,2 million de personnes en 2016, dont plus de 4 500 plaisanciers (Ville de Montréal, 202

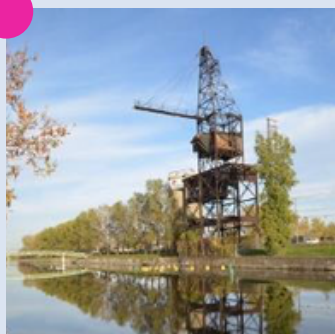
Aménagement actuel des berges

L'aménagement des berges du canal à Ville-Émard est peu accueillant. Limitrophe à la rue Saint-Patrick (couloir de circulation de transit entre les divers pôles d'activités et arrondissements qui longent le canal) les berges du côté sud sont assez étroites et longent les industries. La bande nord des berges est un large terrain avec une piste polyvalente (cyclable, piétonne, récréo-touristique). Quelques haltes ponctuent la promenade, faisant ainsi face aux paysages du canal, natures et industries patrimoniales. Ces haltes sont ponctuées d'accommodations dégradées, pas entretenues telles que des panneaux explicatifs avec des graffitis et des sanitaires qui semblent fermés.

Un paysage témoin de l'industrie et de l'identité climatique de Montréal

Le secteur est composé d'éléments paysagers et anthropiques singuliers. Par des concours de circonstances variant d'un espace à l'autre, on constate un état de délaissement pour la plupart de ces éléments qui marque l'identité patrimoniale du Canal-de-Lachine et certains éléments du quartier Ville-Émard.

- La grue Lasalle Coke : fonctionnelle jusqu'en 1967, cette grue construite entre 1914 et 1916, utilisée par l'usine de la Montréal Light and Power Company est l'un des derniers témoins de la période de navigation commerciale liée aux industries du Canal-de-Lachine et demeure aujourd'hui l'une des seules grues de déchargement de charbon qui subsistent à travers le monde (Ville de Montréal, 2019).
- L'ancien chemin de fer et ses équipements : aucune information n'est disponible à ce sujet.
- Des points de vue, qui agissent comme des points de repère depuis le canal : les tours du centre-ville de Montréal, le Mont-Royal, les industries toujours en fonction, les entrepôts de buttes de neige, la maison rose.
- Site de dépôts à neiges usées: Angrignon (à l'est du boulevard Angrignon dans l'arrondissement Lasalle), le site Newman Montreal à l'intersection des rues Irwin et Saint-Patrick.



Grue LaSalle-Coke



Chemin de fer



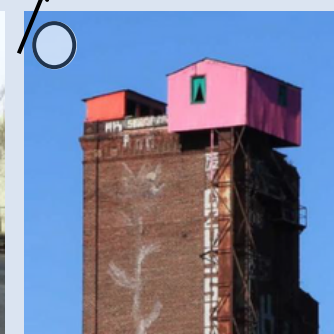
Panneaux explicatif



Vue vers le centre-ville



Buttes de neige



Maison rose

L'ÉVOLUTION DU PATRIMOINE INDUSTRIEL

L'émergence de la notion de patrimoine industriel

Si le canal de Lachine apparaît en 1823, c'est seulement cent ans plus tard que la notion de patrimoine survient. En 1923, lorsque le Canal-de-Lachine est désigné lieu historique du Canada par le gouvernement fédéral, il n'est toujours pas question de patrimoine, bien que l'idée soit sous-jacente. L'objectif d'une telle appellation est de commémorer l'importance du canal dans le développement économique de Montréal et du Canada. (Massicote, 2002) La Commission consultative pour la conservation des lieux historiques fondée en 1919 n'avait pas encore comme but la préservation et la restauration. Malgré les nombreux documents qui font part de ce patrimoine, sa notion reste tout de même restreinte et prend une toponymie particulière. Dans les années 90, seules les églises de Ville-Émard telles que Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours y sont mentionnées. Toutefois, en 1982, l'industrie Royal Mount Spinning Wool Company à Côte-Saint-Paul est citée comme étant un bâtiment d'intérêt patrimonial pour son architecture et la perpétuité de son rôle en tant qu'industrie de tissus (Massicote, 2002). Tel que mentionné dans Patrimoine et tourisme industriels au Québec : Les lieux et les modes de mise en valeur par Gérard Beudet (1997) le patrimoine industriel est l'un des derniers à s'agrafer au concept de patrimoine dans les années 80-90. Dans l'ouvrage "Notre patrimoine : un présent du passé publié par le Conseil sur la politique du patrimoine culturel au Québec en 2000", il est mentionné que le patrimoine est majoritairement

religieux : « Le patrimoine religieux occupe, au Québec, une place prédominante, tant par sa qualité que par son volume et sa répartition sur le territoire.

C'est dans les quartiers qui se désindustrialisent aux extrémités du Canal tels que Lachine, Griffintown et Atwater que l'on voit ce mouvement. Le patrimoine voit son concept élargi avec les années poussant vers la conservation, mais aussi la requalification tel qu'on pourra le voir avec la démolition de l'ancien quartier industriel de Griffintown dans les années 2000.

Risque de gentrification

Les projets, transformant des bâtiments patrimoniaux industriels en condos de luxe, déplacent les habitants originaux. Dans certains cas, la faible portion des berges dédiées à l'espace public ainsi que la privatisation des terrains en bordure des berges et de l'eau en fait un enjeu d'accessibilité public et de privatisation. Pour plusieurs auteurs, nous sommes présentement dans l'ère de la consommation de l'héritage. Le patrimoine est transformé pour être rentable, la régénération axée sur le patrimoine refaçonne de plus en plus les villes et ses résultats ne sont pas prédéterminés. Les preuves empiriques indiquent non pas un développement pour tous, mais plutôt des expulsions, des déplacements et des inégalités croissantes raciales et de classe. À Ville-Émard, le canal était considéré comme son seul patrimoine jusqu'à très récemment malgré la présence d'usines en fonctions qui ont façonné le territoire à leur façon. Les bâtiments industriels toujours en activité au bord du canal de Ville-Émard sont devenus pour la première fois des bâtiments d'intérêt patrimonial exceptionnel pour leur intérêt historique dû à la perpétuité de leur fonction en tant qu'industrie de sidérurgie.

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANAL-DE-LACHINE

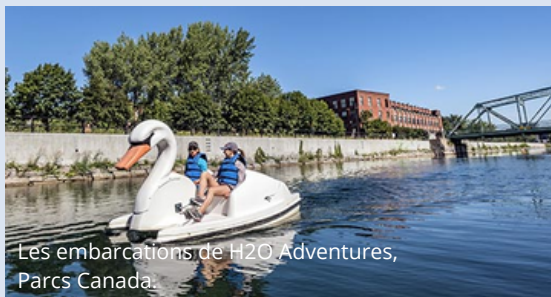
ACTIVITÉ INDUSTRIELLE DE 1825 - 1970 ET ACTIVITÉ RÉCRÉ-TOURISTIQUE DE 2002 - AUJOURD'HUI

Les espaces publics près de l'eau ont des effets majeurs sur le bien-être et la santé de la population. Habiter proche du canal c'est aussi avoir un accès privilégié à des paysages d'intérêts.

La piste polyvalente

Aujourd'hui, le Canal-de-Lachine est un lieu de loisirs populaire, ponctué d'espaces verts. Sa piste polyvalente permet aux visiteurs de se promener à pied, à vélo ou tout autre mode actif à une vitesse maximale de 20km/h. Elle s'étend sur une distance de 14,5 km, du Vieux-Port jusqu'au musée de Lachine et se parcourt en l'espace d'une heure pour les cyclistes aguerris. Selon Parcs Canada, la piste polyvalente est considérée comme étant une piste récréotouristique et non de transit. Un service de location de vélos MaBicyclette est proche du Marché Atwater.

En hiver, la piste cyclable du parc linéaire du Canal-de-Lachine est damée sur l'ensemble du tronçon permettant plusieurs sports dont le fat-bike, du ski de fond et la raquette. Cependant, seul le côté nord du tronçon allant de la Passerelle Atwater jusqu'au Bassin Peel bénéficie d'un déneigement complet rendant la circulation à vélo dangereuse voire impraticable dans la zone à l'étude. (Parcs Canada)



Les embarcations de H2O Adventures, Parcs Canada.



Le Petit Navire, Parcs Canada.

Les activités nautiques

Les embarcations non motorisées sont autorisées sur le Canal-de-Lachine permettant de profiter des activités nautiques de la mi-mai à la mi-octobre. Une vignette de saison, ainsi qu'un permis d'éclusage est obligatoire (Parc Canada). La pratique de la planche à pagaie est également autorisée, depuis 2022, sur une distance d'environ 12 km entre les écluses nos 2 et 5. Des quais publics sont présents le long du canal pour la mise à l'eau des canots, kayaks ou planches à pagaie. On retrouve également, le long du canal, un concessionnaire de locations d'embarcations nautiques (kayaks, des canots, pédalos, petits bateaux électriques) : H2O Adventures.

Deux espaces de restaurations flottant et naviguant sont installés sur le canal : le Petit Navire (embarcation silencieuse et écologique en partance du quai Jacques-Cartier du Vieux-Port au quai du marché Atwater) et le Canal Lounge qui est l'unique restaurant accosté le long du canal de Lachine permettant aux usagers de petites embarcations de se faire servir directement sur l'eau.

Les quais publics sont accessibles à tous les visiteurs et sont généralement situés dans les parcs et les aires de loisirs le long du canal. Ils offrent des espaces pour amarrer des bateaux et des kayaks, ainsi que pour la pêche et la détente. La possession de quais flottants privés ou commerciaux est tarifée (Parcs Canada). Ville-Émard n'a qu'un seul quai commercial, appartenant à 22 Dragons.

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANAL-DE-LACHINE

ACTIVITÉ INDUSTRIELLE DE 1825 - 1970 ET ACTIVITÉ RÉCRÉ-TOURISTIQUE DE 2002 - AUJOURD'HUI

La qualité de l'eau et activités interdites

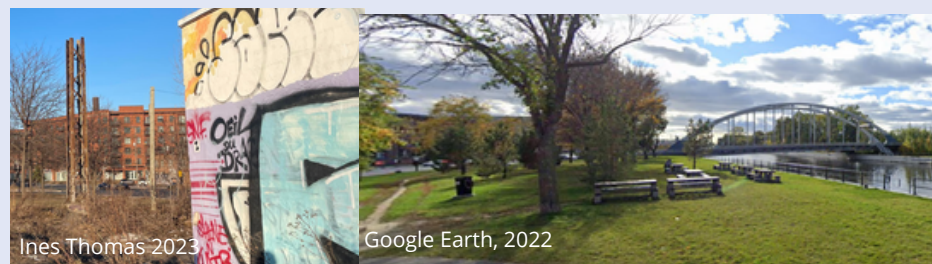
Le Canal-de-Lachine a été lourdement pollué pendant des décennies par l'industrie et les activités humaines dans la région de Montréal. Cependant, grâce à des efforts de réhabilitation et de nettoyage, la qualité de l'eau du canal s'est améliorée ces dernières années. Effectivement, des programmes de nettoyage réguliers sont en place pour éliminer les déchets des berges. De plus, les berges sont soumises à un contrôle régulier de leur entretien par Parcs Canada. Certaines activités nautiques sur le canal, comme la baignade, le surf, la planche à voile et la plongée sous-marine, sont interdites. La qualité de l'eau du canal n'est pas nuisible pour la baignade, cependant elle peut varier en fonction des conditions météorologiques et de l'activité industrielle le long du canal.

Évènements

Les berges du Canal-de-Lachine sont le lieu d'accueil de plusieurs évènements tels que les Ginguettes Sud-Ouest et le Festival sur le canal au parc de l'Ancienne-cour-de-Triage, ainsi que le marché Sudbest, un marché éphémère près du centre Arsenal pour en nommer quelques-uns. Remarquons que les plus grands évènements se retrouvent à l'extérieur du tronçon à l'étude.

Haltes dans Ville-Émard

Le parc du site 10.1 se retrouvant à l'intersection du boulevard Monk et de la rue Saint-Patrick, propose, du côté ouest du pont Monk, une aire de pique-nique, en plus d'accueillir les quais et équipements des 22Dragons. Un espace de mise à l'eau d'urgence est aussi intégré à l'espace. On retrouve, actuellement, un bâtiment abandonné ainsi que quelques vestiges industriels du côté est du pont Monk où il n'y a aucun mobilier (voir figure x). Notons que cet espace est fréquemment utilisé par la population de Ville-Émard lors de la saison estivale. Pourtant, il n'est pas intégré à l'inventaire de Parcs Canada des haltes du canal et n'a pas de nom en rapport avec le quartier. La halte de la grue LaSalle-Coke permet de contempler le patrimoine qu'est la grue depuis une aire de pique-nique et accueille une buvette en haute saison.



Ines Thomas 2023

Google Earth, 2022

La SDC du canal

La Société de Développement Commercial Les Quartiers du Canal « a pour mission d'améliorer le quotidien d'affaires de ses membres, de faire connaître les Quartiers du Canal et son offre commerciale ». Elle compte plus de 850 membres dans trois quartiers : Griffintown, St-Henri et Petite-Bourgogne. Ville-Émard n'en fait pas parti.



Les Ginguettes Sud-Ouest



Marché Sud'Best



Quai des 22 ragon

LA VISION DES ACTEURS DU CANAL

Parcs Canada

Le lieu historique national du Canal-de-Lachine est géré par Parcs Canada depuis 1978 qui exerce un mandat de conservation du patrimoine auprès du gouvernement fédéral. Son objectif premier d'aménagement est la conservation d'un site patrimonial. Un plan directeur est revu tous les 10 ans, le plus récent étant celui de 2018 qui énonce des stratégies avec des objectifs. On remarque, toutefois, un manque de considération du quartier Ville-Émard dans les outils de planification. Le Plan directeur du Canal-de-Lachine de 2018, cite que les objectifs sont : « l'établissement de dialogues enrichissants avec les partenaires (privés et publics) du milieu, une plus grande appropriation du lieu par les utilisateurs et résidents des quartiers adjacents, des efforts accrus d'intégration avec les milieux de vie adjacents » (Parcs Canada, 2018). Le Plan directeur aborde en très peu de détails les actions qu'ils souhaitent réaliser et mettent beaucoup l'accent sur d'autres secteurs comme les Bassins Peel plus proche du centre de Montréal. Selon les représentants interviewés de Parcs Canada, la mise en place de ces objectifs est complexe par la réalité changeante qui implique régulièrement de nouveaux acteurs qui réorientent les priorités. Ils se dotent tous les ans d'un plan de travail permettant de cibler les objectifs récurrents et les tâches qu'il reste à effectuer. Le plan fait l'objet d'exercices de visions par des consultations et cible ce vers quoi il doit tendre. Le plan n'est, toutefois, pas assorti d'un plan de financement direct, créant donc un enjeu de sous-financement. Les projets sont soumis aux aléas des priorités.

Collaboration avec les acteurs et parties prenantes

En raison de son rôle d'entretien du lieu et de préservation, les demandes de projets viennent majoritairement d'acteurs extérieurs à Parcs Canada. L'agence fédérale est souvent sollicitée pour des projets de développement résidentiels. Ils sont impliqués dans la phase d'émission de leur avis afin de protéger le lieu historique qu'est le canal. Pour les demandes d'évènements, ce sont majoritairement des acteurs privés qui les sollicitent. Les critères sont établis pour être en harmonie avec le mandat. Parcs Canada travaille en collaboration avec l'arrondissement du Sud-Ouest afin de lui accorder certaines tâches comme pour le déneigement d'un tronçon de la piste cyclable en hiver par exemple.

Vision des citoyens et de Concertation St-Paul-Emard

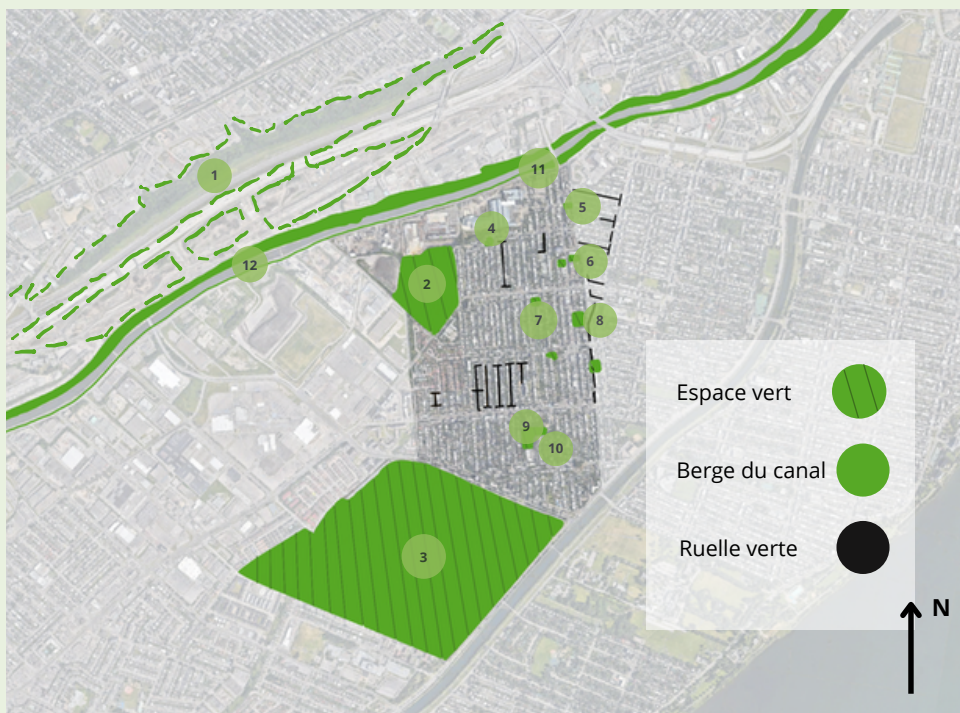
Selon des concertations citoyennes et d'après le témoignage d'une citoyenne très impliquée dans la vie de quartier à Ville-Émard, l'accès et la mise en valeur du canal ne sont pas la plus grande priorité pour une population défavorisée ayant des besoins plus prioritaires. Elle souligne que les habitants ne se rendent pas jusqu'au canal, pour des prétextes de perception de la distance causé par l'ambiance et la réputation du tronçon nord du boulevard Monk qui est dévitalisé.

Selon Daniel Duranleau représentant de la table de concertation Ville-Émard-Côte-Saint-Paul, la question du patrimoine et de la liaison quartier-canal est un enjeu majeur qui ressort peu à travers les consultations. Il a été surpris que la question n'ait pas été soulevée lors de la dernière campagne électorale.

LES ESPACES VERTS AUJOURD'HUI

Portrait et besoins généraux

Dans l'arrondissement du Sud-Ouest, Ville-Émard—Côte-Saint-Paul est le 2ème milieu de vie avec le plus faible ratio en parcs et espaces verts avec 1,08hectares pour 1000 habitants (Ville de Montréal, 2019). On y retrouve au total 20 parcs ainsi qu'un grand parc urbain de la ville de Montréal ; le parc Angrignon ainsi que le parc linéaire du Canal-de-Lachine. Ville- Émard - Côte-St-Paul est également le milieu de vie avec le plus grand nombre de ruelles vertes. Leur forme en T facilite les aménagements en limitant la circulation des automobiles à un seul côté.



Localisation des parcs et espaces verts de Ville-Émard - Côte-Saint-Paul

Cecilia Elinor Leon, 2023
Base: Google Earth 2023

Corridor de biodiversité

Des travaux ont commencé en 2022 afin de lier par le "Corridor écologique du grand Sud-Ouest" les grands pôles de biodiversité de Côte-Saint-Paul et Émard à l'arrondissement limitrophe LaSalle par l'intégration de végétaux bénéfiques pour la faune et la flore (de la rue Irwin jusqu'au boulevard de La Vérendrye, en passant par les rues Dumas et D'Aragon). Il reliera les ruelles vertes et les parcs, dont du Curé-Albert-Arnold, Saint-John-Bosco, des Métallos, de La Vérendrye, Springland, D'Arcy-McGee et Clifford.). (Ville de Montréal, 2022).

Cependant, le seul projet du secteur projetant un corridor de biodiversité nord-sud est le Dalle-Parc, qui n'a pas été réalisé.

- 1 **Projet de la Dalle-Parc**, Passerelle verte pour les piétons et cyclistes qui traversera l'échangeur Turcot et reliera les quartiers NDG et Ville-Émard. Le projet est actuellement sur pause, mais soutenu par la TDC Ville-Émard.
- 2 **Le parc Ignace-Bourget** est le plus grand parc de ce milieu de vie après le parc Angrignon. On y retrouve un chalet, des tables de pique-nique, un parc à chien, plusieurs aires de jeux, un circuit d'exercice pour adultes, des terrains de pétanque, un jeu de fer, des tables de pingpong, un terrain de disc golf, une pataugeoire, une piscine, un terrain de soccer, une piste d'athlétisme, un terrain de balle, un terrain de baseball, un parc de planche à roulettes, une patinoire et une zone de glissade en hiver. Cela fait de lui le parc avec l'offre la plus diversifiée et complète du secteur.
- 3 **Le parc Angrignon** est l'un des six grands parcs de la ville de Montréal avec ses 96 hectares. On y retrouve un parc à chien, une aire de jeux pour enfants, un sentier de ski de fond, des aires de pique-nique et de barbecue, un jardin communautaire, plusieurs zones boisées, un lac qui s'étend sur 1km, une zone glissade ainsi que trois pavillons (Ville de Montréal, 2023).
- 4 **Le parc des Métallos** fait hommage aux ouvriers de la métallurgie travaillant à proximité ; la Canadian Tube & Steel Company. On y retrouve une pancarte commémorative ainsi que quelques bancs.
- 5 **Passage Denonville**
- 6 **Parvis de Biencourt**
- 7 **Parc Saint-John-Bosco**
- 8 **Parc Garneau**
- 9 **Parc Saint-Jean-de-Matha**
- 10 **Parc Curé-Albert-Arnold**
- 11 **Parc 10.1.**
- 12 **Halte grue Lasalle-Coke**

LE BOULEVARD MONK AUJOURD'HUI

Le boulevard Monk est l'artère commerciale principale de Ville-Émard et constitue la liaison la plus importante du quartier au Canal-de-Lachine grâce au pont Monk, l'une des passerelles du secteur. Cependant, ayant connu un déclin dû à la concurrence commerciale du carrefour Angrignon, le boulevard Monk est aujourd'hui dévitalisé. On y remarque un nombre considérable de locaux vacants ainsi que la présence importante de graffitis. Afin de soutenir la vitalité économique de l'artère, des projets ont vu le jour dans la foulée du plan d'action pour la revitalisation du boulevard Monk de 2015 : piétonnisation partielle de la rue Biencourt, programmes d'enlèvement de graffitis, ajout de saillies de trottoir, instauration d'une banderole signalétique, etc. Cependant, malgré les démarches de mise en valeur et la diversité commerciale, on dénombre à ce jour encore **11 locaux vacants à louer et 5 locaux à vendre** ainsi que l'omniprésence de graffitis, et ce majoritairement au nord de Monk où les indices de défavorisation sont les plus élevés.



Locaux vacants et graffitis au nord du boul.Monk

Zoé Balay, 2023



Institutions d'intérêts, boul. Monk

● :Locaux vacants à louer ou à vendre

Évènements

Afin de soutenir le dynamisme du boulevard Monk, plusieurs évènements ont lieu durant l'année. Cyclovia est un évènement familial qui se déroule plusieurs fois durant la saison estivale et permet aux participants de se balader sur le boulevard à pied, à vélo et tout autre mode actif grâce à la piétonnisation de la rue. Certains évènements soulignant l'arrivée du temps des fêtes sont proposés comme la Magie Polaire au parc Garneau et le marché de Noël organisé par ACHIM, etc. Des dj set animent la terrasse St-Georges en collaboration avec le Théâtre Paradoxe durant l'été.

- 1 **Théâtre Paradoxe et terrasses St-George**
Ancienne église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours. Salle de spectacle.
- 2 **Maison de la culture et bibliothèque Marie-Uguay**
Diffuse la richesse du patrimoine culturel et historique du quartier. Expositions historiques.
- 3 **Les résidences ACHIM**
Logements sociaux et communautaires.
- 4 **Bâtiment abandonné à fort potentiel de développement**
Propriétaire Mondeev. Situé à l'intersection St-Patrick / Monk.

LA COMMUNAUTÉ AUJOURD'HUI

Profil socio-démographique

Ville-Émard - Côte-Saint-Paul compte 30 619 habitants en 2016 dont 16 655 dans Ville-Émard. Ce milieu de vie a une proportion de jeunes enfants (0-14ans) de 14%, de personnes âgées (plus de 65 ans) de 16% et de familles avec enfants de 61% (Ville de Montréal, 2018). Le quartier attire, effectivement, de plus en plus de jeunes familles. Les besoins de cette population en matière d'aménagement des rues sont différents de ceux des générations précédentes qui circulent majoritairement en voiture. Par ailleurs, 25% de la population est considéré comme ayant un faible revenu comparativement à la moyenne montréalaise de 21%. Le Sud-Ouest est l'arrondissement montréalais avec le nombre le plus élevé de logements sociaux et communautaires (8654 logements) (Montréal, 2018). Près de la moitié des immigrants de l'arrondissement du Sud-Ouest résident dans ce milieu de vie (environ 7600).

Évolution de l'implication communautaire

Ce milieu de vie a une communauté historiquement impliquée. Initialement un quartier d'ouvrier, le quartier s'est développé et s'est enrichie grâce à la force vive de ses habitants. La communauté italienne s'étant installée au début du XXème siècle a marqué l'histoire et le développement économique et social du quartier. Aujourd'hui, selon la Table de Concertation, des groupes sont impliqués sur différents dossiers selon leur niveau d'intérêt. Les familles de jeunes enfants se penchent sur l'utilisation des ruelles vertes à proximité des écoles. D'autres luttent pour la mise en place d'initiatives pouvant profiter aux populations les plus démunies du quartier.

Organismes communautaires

Les organismes communautaires jouent un rôle central dans l'organisation d'évènements, de projets de revitalisation ou de sensibilisation auprès des communautés. Ils permettent de rassembler les avis du public, de favoriser la cohésion sociale et de lutter pour des changements. Lors de la réalisation de grands projets, il est essentiel de créer un lien avec ces organismes : ce sont des partenaires potentiels. Avec un effort de collaboration, les organismes permettent à de beaux projets de voir le jour en mettant leurs ressources en commun.

Aujourd'hui, Ville-Émard compte quelques organismes. Selon les citoyens, on constate un manque de bénévoles ainsi qu'un enjeu de communication de l'information auprès des citoyens.

La mission de la **Société de Développement Commercial Monk (SDC)** est de soutenir la vitalité économique de cette artère commerciale à travers la diffusion d'informations concernant les opportunités d'affaires et l'organisation d'évènements favorisant l'attractivité du boulevard.

La table de «**Concertation Ville-Émard - Côte Saint-Paul** est une organisation sans but lucratif qui a pour mission de rassembler les différents acteurs du quartier qui désirent agir ensemble pour améliorer les conditions de vie des citoyens et contribuer au développement local de la communauté » (Coalition montréalaise des tables de quartier, 2023). Ils ont, d'ailleurs, organisé, en mars 2023, un grand rendez-vous de quartier afin de connaître les avis des citoyens. Le taux de participation y était très élevé

L'ACCESSIBILITÉ DEPUIS VILLE-ÉMARD AU CANAL-DE-LACHINE

L'accès au Canal-de-Lachine à partir du quartier Ville-Émard peut se faire à la marche, à vélo ou même en transport collectif via le métro Monk ou Angrignon ou la 36 sur le boulevard Monk, le seul axe nord-sud de transport collectif dans Ville-Émard. Cependant, certains circuits auraient avantage à être repensés et sécurisés.

Barrière industrielle

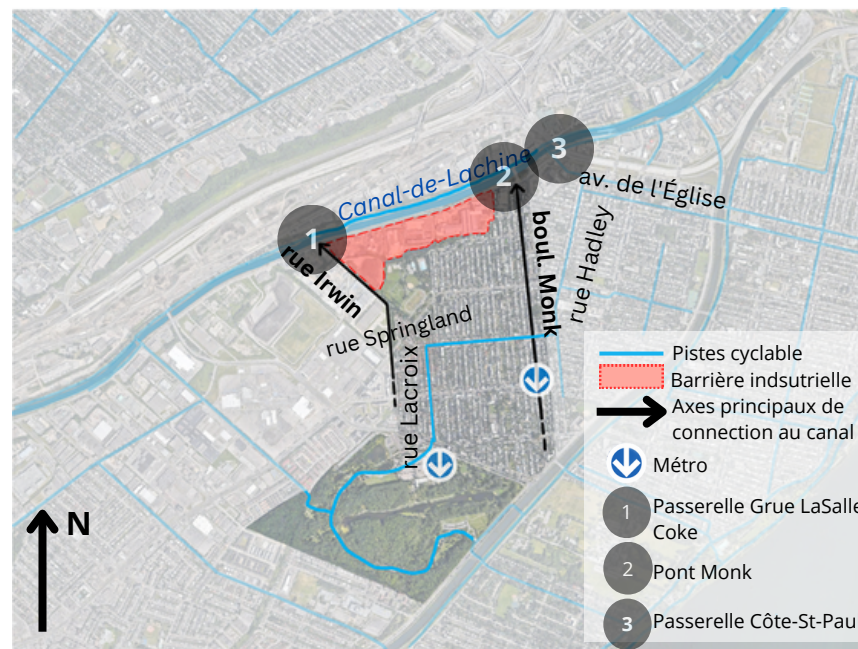
Les industries constituent d'énormes barrières physiques à l'accès du canal. La trame de rue du quartier résidentiel s'arrête à son intersection avec les industries Nova Steel et Arcelar Mittal ainsi qu'avec le parc Ignace-Bourget. Sur une distance d'environ 1 kilomètre, les rues orientées nord-sud (perpendiculaires au canal) ne se rattachent pas à la rue Saint-Patrick qui, elle, longe le canal. Effectivement, ce n'est qu'à partir du boulevard Monk ainsi qu'aux deux rues directement à l'ouest (rue Beaulieu et Hamilton) que la connexion se fait. Sinon ce n'est qu'à la rue Irwin, près d'un kilomètre plus loin que la liaison au canal se fait.

Réseau cyclable

Dans le quartier, on retrouve une chaussée désignée sur les rues Springland et Lacroix qui permet une connexion avec le Parc Angrignon au sud-ouest et qui se rattache à la chaussée désignée de la rue Hadley au nord-est pour ensuite se greffer à la bande cyclable présente sur l'avenue de l'Église (voir figure x). Ces couloirs cyclables sont à la fois très peu nombreux et non sécuritaires et ne favorisent pas un accès efficace au Canal-de-Lachine.

Intersections problématiques

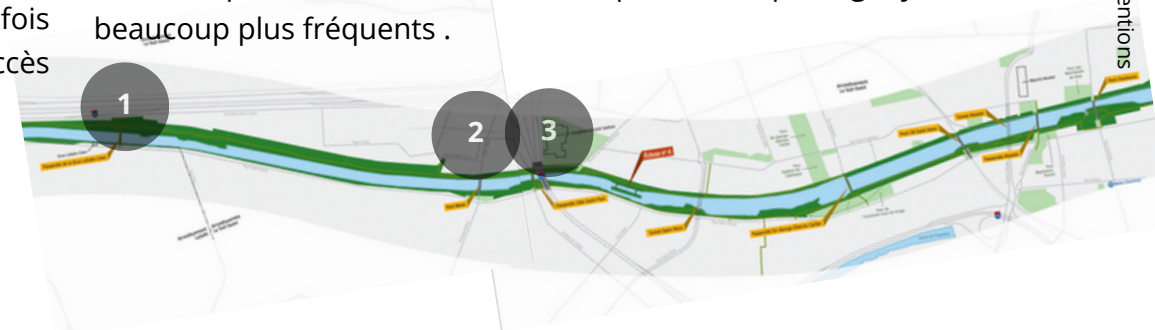
- Boulevard Monk / Rue Saint-Patrick
- Rue Saint-Patrick / Complexe Dompark
- Rue Saint-Patrick / Passerelle Grue LaSalle-Coke
- Parc Ignace-Bourget / Rue Irwin



Accessibilité du quartier Ville-Émard au Canal-de-Lachine
Cecilia Leon

Points d'accès au canal

On dénombre trois points de passage le long du canal dans le secteur d'étude. Il s'agit, en partant du point le plus à l'ouest, de la Passerelle de la Grue LaSalle-Coke, du pont Monk et de la Passerelle Côte-Saint-Paul. La distance entre la Passerelle de la Grue LaSalle et du pont Monk est d'environ 1,63 km. En comparaison avec les quartiers plus à l'est, on peut constater que ce n'est pas la même réalité. Les points de passage y sont beaucoup plus fréquents.



Le Canal-de-Lachine et ses points de passage
Plan Directeur du Canal-de-Lachine, 2018

04 PROBLÉMATIQUE

Les citoyens du quartier de Ville-Emard sont coupés d'accès à un lieu patrimonial national.

"Le Canal-de-Lachine constitue également un bien collectif intégré à son milieu et ouvert aux opportunités. Autrefois une voie de transport commercial, le canal incarne dorénavant le fil conducteur d'une trame urbaine en redéfinition. Il incite le dialogue entre les milieux de vie qui le bordent et les nombreux visiteurs qui y déambulent. Il est le reflet de communautés engagées dans sa protection et son animation, et représente pour ces dernières un levier de développement communautaire et économique sans pareil. Il témoigne de la fierté de représenter un ouvrage fondateur de Montréal et de la résilience d'une collectivité dont le milieu de vie est en transformation." Plan directeur de Parcs Canada, 2018.

Enjeu 1 - Manque de connectivité physique entre Ville-Emard et le Canal-de-Lachine

Enjeu 2 - Perte de lien avec un lieu patrimonial

Enjeu 1 - Manque de connectivité physique entre Ville-Émard et le Canal-de-Lachine

Le nombre limité de rues menant au canal couplé à la longue barrière physique que constituent les industries rend difficile et peu commun l'accès au canal à partir du cœur du quartier de Ville-Émard.

Cela s'explique d'une part par la trame de rue discontinue qui s'arrête de façon abrupte aux industries, par l'absence de points de traverses piétonniers entre les industries, la présence de traverses problématiques ainsi qu'un réseau cyclable mal arrimé au réseau d'espaces publics.

Le boulevard Monk est l'un des rares axes d'accessibilité au Canal-de-Lachine à partir du quartier Ville-Émard, lui donnant un rôle majeur dans l'alimentation de l'attractivité du canal. Cependant, aujourd'hui, la partie Nord du Boulevard Monk est dévitalisé et manque d'attractivité décourageant ainsi la population à l'emprunter pour rejoindre le canal.

Les espaces verts ne sont pas connectés au parc linéaire du canal de Lachine bien qu'ils tentent d'être connectés entre eux par la mise en place du corridor de biodiversité du Sud-Ouest. Il est question d'une rupture d'accès à l'eau, un espace public singulier et rare dans les quartiers centraux à Montréal.

Enjeu 2 - Perte de lien avec un lieu patrimonial

A. Manque de lien symbolique

On retrouve le long du canal, et dans Ville-Émard, des éléments (la Grue LaSalle-Coke) et industries d'intérêt patrimonial (Canadian Tube & Iron etc.)

Cependant, peu ou pas d'installations dont certaines manquent d'entretien permettent la mise en lumière de ces éléments marquant l'histoire ouvrière et le patrimoine industriel du secteur. Les efforts de mise en valeur sont beaucoup plus considérables dans les quartiers du tronçon est du canal où des événements et animations permettent de dynamiser les berges.

B. Fonctionnement administratif

La mise en valeur, la conservation et la préservation du canal est géré par Parcs Canada, propriétaire du lieu historique national du Canal-de-Lachine.

Le Plan directeur du Canal-de-Lachine de Parcs Canada de 2018 élabore une volonté forte de partenariat. Le Plan évoque « l'établissement de dialogues enrichissants avec les partenaires (privés et publics) du milieu, une plus grande appropriation du lieu par les utilisateurs et résidents des quartiers adjacents, des efforts accrus d'intégration avec les milieux de vie adjacents » (Parc Canada, 2018), sans résultat concret sur le terrain à l'étude. Les nombreuses parties prenantes ayant des visions et objectifs divergents ajoutent une complexité pouvant allonger le processus d'aménagement des berges (Parcs Canada, Arrondissement du Sud-Ouest, Ville de Montréal, organismes locaux, etc.).

Notons également un enjeu important de sous-financement obligeant Parcs Canada à prioriser certains projets ou quartiers au détriment de d'autres. Les changements gouvernementaux ayant des priorités divergentes n'assure pas une stabilité dans le financement accordé à Parcs Canada.

Parcs Canada est cependant ouvert à la suggestion de nouveaux projets, chaque année l'organisme lance un appel à projets. (Journal Métro, 2023).

Il n'y a pas non plus dans les documents de planifications de préconisations à long terme sur l'avenir des terrains accueillant aujourd'hui des industries en fonctions. Cela peut causer un potentiel risque de privatisation du canal, et de gentrification qu'il est alors nécessaire de surveiller.

05

VISION et ORIENTATIONS

"First we shape cities – then they shape us." – Jan Gehl

" Faire du lieu historique du Canal-de-Lachine un
espace emblématique et vécu de Ville-Émard "

Intéraction

Commémoration

Esprit communautaire

Orientation A - **Améliorer le lien physique entre le Canal-de-Lachine et Ville-Émard**




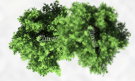

Orientation B - **Mettre en lumière le lieu national du Canal-de-Lachine**

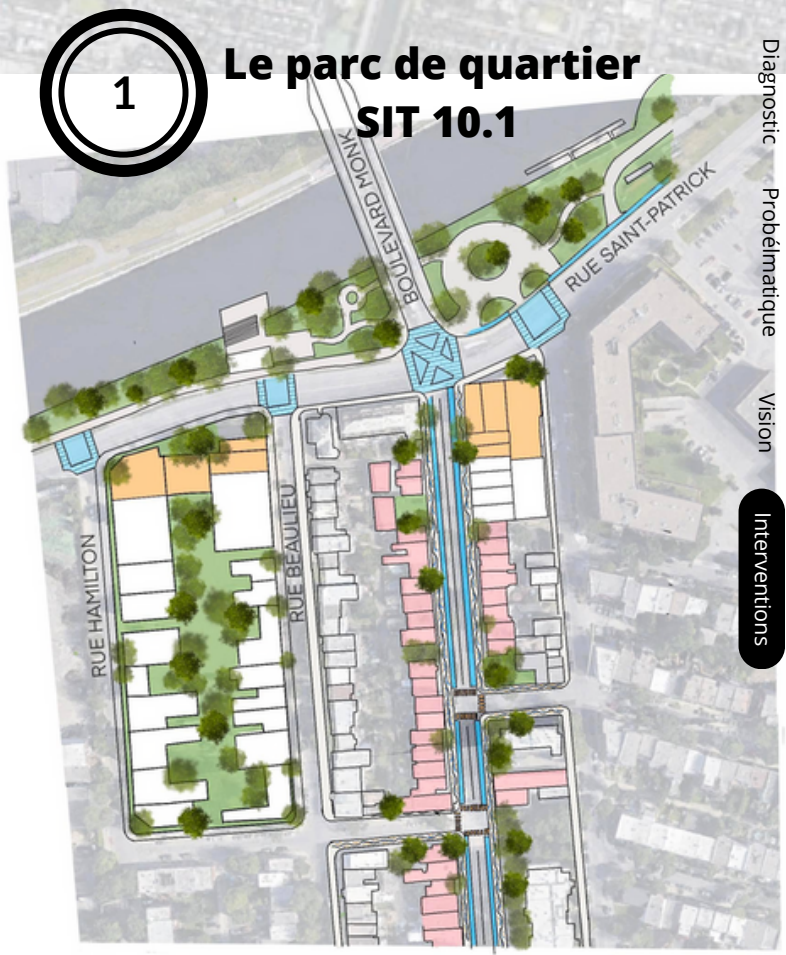
Orientation C - **Renforcer l'esprit communautaire et freiner la gentrification**

Nos propositions d'aménagement visent à faire renouer le dialogue entre le quartier Ville-Émard et le Canal-de-Lachine par le biais d'interventions localisés et recentrés autour de la communauté.

06 PLAN D'ENSEMBLE



-  Nouvelle piste cyclable
-  Réseau cyclable actuelle
-  Ruelle verte
-  Sentier des métallos
-  Aménagement de la grue Lasalle- Coke



1 Le parc de quartier SIT 10.1

Source : Cecilia Leon, Zoé Balaÿ, Ines Thomas
 Base orthophoto : Google Earth 2022

L'Objectif :

L'objectif est d'améliorer la déambulation sur la partie nord du boulevard Monk pour attirer les habitants du quartier à l'utilisation des berges du Canal-de-Lachine comme espace public de Ville-Émard.

Une réflexion intégrée doit être menée quant aux modalités des déplacements autour de ce parc de quartier SIT 10.1 situé (dont le propriétaire est Parcs Canada) de l'entrée de Ville-Émard afin de sécuriser et de valoriser l'environnement piétonnier et cycliste. Il est aussi question d'améliorer le cadre physique des déplacements sur le boulevard Monk.

Il s'agit de profiter de l'effet structurant du canal pour redistribuer les dynamiques sur un plan économique, culturel, touristique, social et environnemental et de tirer parti de sa proximité et ses liens directs avec le quartier Ville-Émard, et tous les quartiers qui le borde.

Nous sommes à la recherche d'un double effet bonificateur via des mesures d'urbanisme transitoire :

1. renouveler l'usage par la mise en mouvement du paysage urbain et ainsi stimuler diverses spatialités ; c'est la promesse de l'apport de l'utilisation d'un espace public unique ;
2. la revitalisation du segment nord de Monk en déclin. Cette dynamique de réaménagement permet la mise en réseau des espaces publics. À terme, il est souhaité de renforcer le sentiment d'appartenance à un parc de quartier.

Cette perspective est innovante, et fait appel à la créativité de la communauté. C'est également une manière de "traduire des valeurs immatérielles du lieu par des événements ou des structures temporaires évoquant certains événements ou aménagements disparus." (Daniel Chartier, 2016).



L'INTENTION

Améliorer le lien depuis le cœur de Ville-Émard vers le canal

1. Bonifier le réseau vert et actif du quartier

- Soutenir les initiatives déjà présentes sur le territoire
- Sécuriser et optimiser le réseau du transport actif
- Orienter les passants vers les espaces verts et le canal
- Création d'un nouveau passage : le chemin des métallos

2. Revitaliser le boul. Monk

- Améliorer le sentiment de sécurité
- Améliorer l'aspect visuel des bâtiments
- Soutenir l'animation du boul. Monk

BONIFIER LE RÉSEAU VERT ET ACTIF DU QUARTIER

- **Amorcer des connexions entre les berges nord et sud par des passages et soutenir les initiatives présentes**

1. Passage des Métallos

Le nouveau passage inséré entre les industries permet désormais aux habitants enclavés par la barrière d'industrie de se rendre vers les berges du canal. Une passerelle leur permettra de se rendre directement sur la berge nord. Cependant, les propriétaires peuvent refuser de céder le terrain. Dans ce cas, diverses actions peuvent être mise en place pour assurer l'accès public au canal.

Cela peut se faire par la communication et la négociation avec les propriétaires pour leur présenter les bénéfices pour les résidents. Si cela n'arrive pas à une conclusion d'entente il faut négocier l'achat des terrains, procéder à des expropriations ou créer des servitudes de passages. Un droit de préemption peut sinon être posé par la municipalité ou l'arrondissement.



Référent pour la passerelle des Métallos

2

2. Le Dalle-Parc

Le Dalle-Parc sera un véritable pont vert pour les piétons, les cyclistes et la faune qui reconnectera NDG et le Sud-Ouest. Une fois le pont Dalle-Parc construit, le trajet à vélo de 30 minutes de NDG vers le Sud-Ouest ne prendra que 2 minutes. Les cyclistes et les piétons n'auront pas à emprunter des itinéraires dangereux et détournés pour traverser l'autoroute.



Passerelle de la Dalle-Parc Turcot
TC Media – Archives

- **Orienter les passants vers les espaces verts et le canal**

Signaler la présence du Canal-de-Lachine par des panneaux, de l'art urbain sur les structures existantes ou un traitement au sol. Où? À proximité du pont cycliste et piéton / à proximité du pont Monk / à proximité de la Grue Lasalle Coke pour le quartier Lasalle, ainsi que le long du boulevard Monk et l'axe du futur passage des Métallos.

Un sol qui relie

Aux rues reliant le canal. Un traitement de sol par un choix de matériaux guide implicitement l'œil du passant vers le corridor historique : soit depuis la rue vers le canal. Le sol devient un élément d'interaction et une surface mise à profit pour le rappel de la présence du canal.



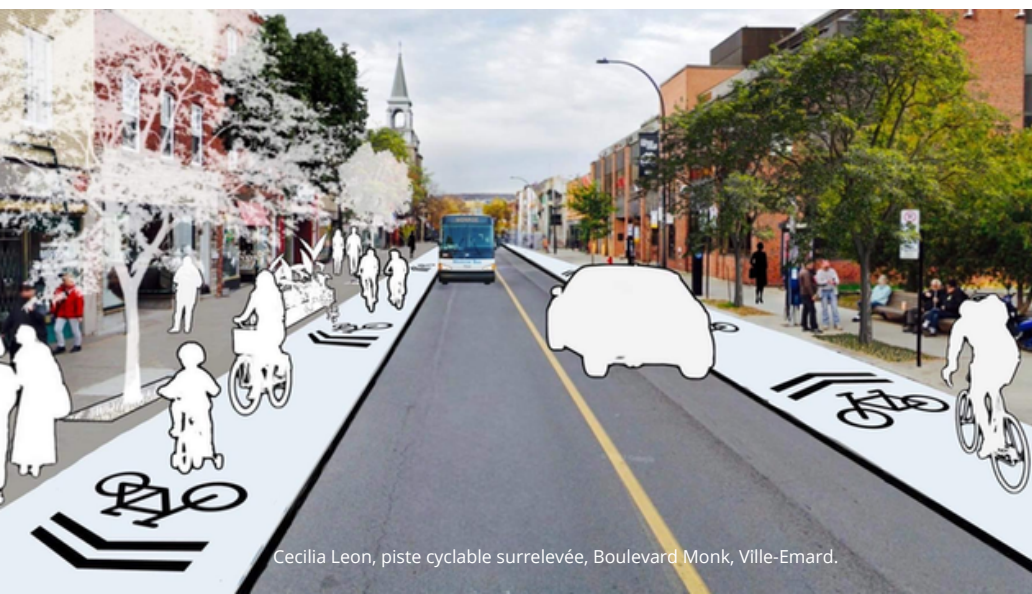
Un sol qui relie.
Pinterest.

ORIENTATION A - AMÉLIORER LE LIEN PHYSIQUE ENTRE LE LIEU HISTORIQUE DU CANAL-DE-LACHINE ET VILLE-ÉMARD

• Sécuriser et optimiser le réseau de transports actifs

Il est essentiel de remodeler le réseau cyclable afin de mieux l'arrimer avec le réseau de parcs et espaces verts de Ville-Émard. La piste cyclable située sur les berges du canal de Lachine est une opportunité pour relier Ville-Émard aux autres quartiers le long d'un corridor vert et bleu. Une piste cyclable en site propre le long du boul. Monk permettra d'apaiser les voies de circulation et de drainer un achalandage qui participera à la revitalisation économique du secteur. Celle-ci desservira les espaces publics majeurs et historiques fondateurs du quartier (Parc SIT 10.1, Parvis de l'Église, jusqu'au Parc Angrignon).

Le boulevard Saint-Patrick est le principal accès aux berges du Canal-de-Lachine. Afin d'y améliorer la cohabitation voitures-vélos-piétons et favoriser le lien au canal pour tous, enfants, adultes et personnes âgées qui habitent le secteur. Curiosité Urbaine préconise la création d'une interface colorée et sécuritaire rendant ainsi l'accès au canal plus sécuritaire tout en créant un espace dynamique, ludique et attrayant pour la communauté. Cela permet de rendre continus les aménagements cyclables vers le Boul. Monk sans entraves le long du boul. Saint-Patrick pour inciter les vélos à s'y rendre.



Cecilia Leon, piste cyclable surélevée, Boulevard Monk, Ville-Émard.

La création de **rues piétonnes et partagées** (sur les rues adjacentes au boul. Saint-Patrick) est une opportunité pour la communauté de se rapprocher, en collaborant avec des firmes et organismes.

La **réduction de l'emprise des voies** sur Saint-Patrick au niveau de l'interface avec du résidentielle agirait sur l'ambiance de ce segment et l'apaiserait.

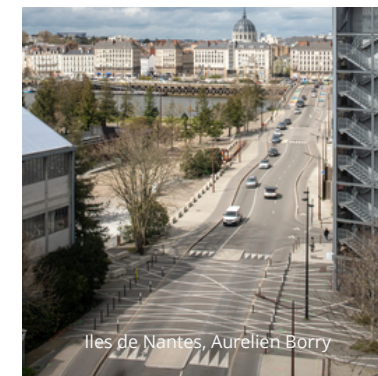
Des traverses sécuritaires et ludiques

"À la traversée droite et réglementaire, il préfère l'idée plus poétique des chemins de traverse et imagine de nombreuses lignes aux courbes généreuses qui relient les deux rives du boulevard en se croisant sur quatre vastes plateaux." (Bory, 2016).

Les intersections surélevées forment une zone de passages sûrs à vitesse réduite aux intersections du boulevard Saint Patrick avec Monk, Beaulieu, Hamilton, Briand ainsi qu'avec le passage des Métallos et la passerelle de la Grue LaSalle-Coke. Les intersections surélevées, similaires aux dos d'âne et autres éléments de contrôle de vitesse verticaux, renforcent une réduction de vitesse des véhicules motorisés et encouragent les automobilistes à céder le passage aux piétons.



NACTO



Iles de Nantes, Aurelien Borry

ORIENTATION A - AMÉLIORER LE LIEN PHYSIQUE ENTRE LE LIEU HISTORIQUE DU CANAL-DE-LACHINE ET VILLE-ÉMARD

REVITALISER ET REDYNAMISER LE BOULEVARD MONK

Évaluer la possibilité d'intégrer le boulevard Monk et Ville-Émard dans la SDC Les Quartiers du Canal afin de créer un meilleur réseau d'opportunité.

- **Améliorer l'aspect visuel des bâtiments**

Animer les devantures des vitrines vacantes.

Poursuivre la lutte contre les graffitis via le programme TAG et Pro-vertvia des démarches de nettoyage des façades ou d'installations de murales ayant comme thème le canal.

Pour les commerces vacants : possibilité d'un règlement sur l'entretien des commerces vacants.

Programmes de soutien financier pour la rénovation de bâtiments commerciaux en collaboration avec la SDC Monk et la chambre de commerce du Sud-Ouest de Montréal.



Streetscape experiment by Fine Young Urbanists, Riga.



Oxford Canal Mural, Elizabeth Jennings Way Bridge Wall 1, 2017

- **Soutenir l'animation du boulevard Monk**

Revoir le zonage pour assurer une trame commerciale au rez-de-chaussée. Diffuser les informations promotionnelles de la SDC Monk sur les plateformes de l'arrondissement et lors des événements de quartier.

Développer de nouveaux espaces de rencontre dans les espaces gris et libres vacants (placotoirs, verdissement).

Soutenir les événements déjà présents et voir la possibilité d'en créer de nouveaux comme le festival de la louche.

Agriculture urbaine dans les saillies gérées par les citoyens souhaitant s'impliquer.

- **Améliorer le sentiment de sécurité sur le tronçon**

Les lampadaires "boules" actuels éclairent peu le boulevard et provoquent un sentiment d'insécurité chez les piétons le soir. Elles auraient avantage à être remplacées par de nouveaux lampadaires.

Une piétonnisation estivale peut servir de levier pour familiariser les habitants avec l'utilisation de ce segment du boul. Monk et rendre les déplacements plus conviviaux. L'évènement Cylovia prouve que la piétonnisation du boulevard est faisable.



Cylovia, boul.Monk, Françoise Ruby, 2017.

METTRE EN VALEUR ET COMMÉMORER LES VESTIGES PRÉSENTS LE LONG DU CANAL

• Aménagements mettant en lumière les vestiges présents

Cette proposition a pour objectif d'intégrer et de révéler le vestige de la Grue LaSalle-Coke, un témoin de l'époque industrielle, qui est actuellement délaissé. La grue est pourtant reconnue comme étant un repère visuel majeur qui témoigne de l'époque de transbordement du Canal-de-Lachine. Aujourd'hui propriété de Parcs Canada, la Grue est hors d'usage et nécessite une rénovation afin d'accueillir une activité récréotouristique à ses abords. L'objectif est de la rendre sécuritaire et la rénover et établir une halte à proximité en plus de mettre en place une image immersive de l'ancienne industrie rattachée à la grue pour comprendre sa place dans l'histoire du canal.

Etude de cas, Nantes, la figure paysagère emblématique de la Grue
"Grues Titan grises, jaunes et noires". Deux grues "Titan", vestiges de l'ère industrielle se dressent sur la partie ouest de l'île.



France Bleu, 2018



J-P Dalbéra, 2012

3

Voici quelques référents permettant une mise en valeur d'autres vestiges présents le long du canal tels que l'**ancien chemin de fer et ses équipements**. The Goods Lines, à Sydney, est un ancien fret ferroviaire converti en un sentier piétonnier et cyclable qui a conservé des bribes de l'ancien chemin de fer afin de le mettre en lumière. Le High Line à New York a fait de même. Le projet étudiant **L'alternateur du secteur industriel** propose une requalification de la Grue-Lasalle-Coke

L'INTENTION

Mettre en lumière le lieu historique national du Canal-de-Lachine

1. Mettre en valeur et commémorer les vestiges présents le long du canal

- Améliorer l'accès à l'information du lieu historique national et de ses vestiges ((visites guidées, nouvelles pancartes et entretien de celles existantes, information disponible en ligne)
- Aménagements mettant en lumière les vestiges présents

2. Animer les berges

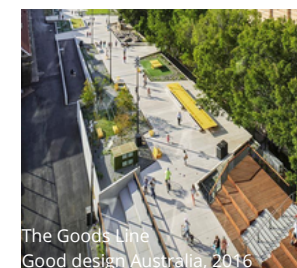
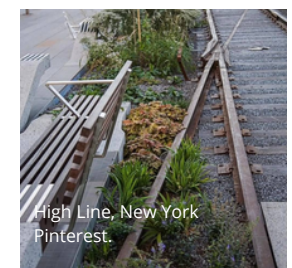
- Offrir un accès public à l'eau
- Rehausser l'aménagement d'un parc de quartier

3. Renforcer la mémoire industrielle à l'intérieur du quartier

- Collaborer avec des artistes locaux dont Vincent Daoust et les intégrer dans les démarches de création



Vestiges - Pinterest

The Goods Line
Good design Australia, 2016High Line, New York
Pinterest.

ORIENTATION B - MISE EN LUMIÈRE DU LIEU NATIONAL DU CANAL-DE-LACHINE

Animer les berges

- **Offrir un accès à l'eau**

L'histoire de la ville et du quartier est liée à l'eau. Les aménagements des quais sud des berges du Canal-de-Lachine doivent être rehaussé afin d'incarner un parc public structurant à l'entrée du quartier.

Renforcer les rapports à l'eau des Montréalais

- Par des quais flottants publics : posés face à des bâtiments remarquables ou face à des vues pour pouvoir les admirer (au niveau du pont Monk, de la Grue-Lassalle-Coke). S'assurer que la plateforme n'affecte pas le passage des plaisanciers et que sa taille respecte les normes.
- Par le réaménagement du parc SIT 10.3 (en prenant en compte la nécessité d'avoir le passage d'urgence vers l'eau pour un camion).

L'apport des quais comme espace public

Se rapprocher de l'eau, avoir un contact avec cette composante. Rafrâchis l'été. Possibilité de mise à l'eau (bateaux non motorisés, avec la détention d'un permis). Animer les berges du canal de Lachine et démocratiser l'accès à l'eau. Quelques quais publics sont déjà installés le long du canal de Lachine. Beaucoup sont aujourd'hui souvent privés ou à usage commercial.

Installer un espace multifonctionnel

La guinguette sera une destination pour les habitants et qui fera des berges un espace vert du quotidien.

Partenaire potentiel : Les jardins de la pépinière (spécialistes en placemaking) organisent ce genre d'événements éphémères.

L'animation des berges s'opère par la créativité de ses habitants, et faire des balades sur le quai du canal via une déambulation ponctuée d'œuvres emblématiques. Il est encourageant de voir que Parcs Canada est dans une démarche active de recherche d'initiative, chaque année un appel à projets concernant toutes les berges est lancé. Les propositions de 2022 dont la projection lumineuse sur les parois des berges ainsi qu'un atelier de sensibilisation écologique pour les jeunes (projet de l'organisme les Sans-Dessains), sont des idées innovantes qui pourraient susciter l'intérêt et l'engagement de la communauté locale.

Curiosité Urbaine soutient l'équité d'accès aux activités nautiques. La firme propose un système d'emprunt de Greenkayak. Une initiative européenne qui permet d'emprunter gratuitement un kayak en échange du ramassage de déchets sur l'eau. En ponctuant les berges de plusieurs points d'emprunt, cela pourrait favoriser la navigation d'un quartier à l'autre.



Buvette sur Papireroen, Copenhague - Photo : INHABITAT



People relaxing on Aker Brygge in Oslo, Norway - Photo : Tomasz Mejerewicz



Les pontons flottants, quai des Bateliers, sur les bords de l'Île. Photo : Simon Pagès



Greenkayak, Copenhague. Photo : Zoé Balay

ANIMER LES BERGES - PROPOSITION DE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC DE QUARTIER SIT 10.1

Quai sur l'eau, buvette et guinguette au parc 10.1

Le Parc SIT 10.1, est un parc de quartier qu'il faut nommer significativement, prêt à être approprié par ses habitants et à devenir un lieu de vie centrale pour la communauté, hiver comme été.



Cecilia Elanor Leon 2023 en collaboration avec la firme Curiosité Urbaine

Étude de cas : Le kiosque Picasso, Nîmes, France.

Le kiosque Picasso est un espace pour prendre le temps, se prélasser, se retrouver en bordure du canal de la Fontaine qui émerge de la source d'eau Nemausus à l'origine de la ville de Nîmes.



Photos : Delaf'Oto

Étude de cas : Parc des éclusiers, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec

En bordure du canal de Chambly, le Parc des éclusiers est inauguré en 2014 à Saint-Jean sur Richelieu. Ce projet vise le réaménagement de l'entrée nord du centre-ville et la création d'un nouvel espace public en bordure de l'eau accessible à la population. "Situé sur le lieu historique national du Canal-de-Chambly et traversé par le pont ferroviaire de 1937, le projet a donné place à une série d'éléments d'interprétation qui font revivre l'histoire du lieu." (Rousseau-Lefebvre).



Photos : Rousseau Lefebvre

Etude de cas : Les quais de l'île de Nantes, France

La proposition d'aménagement valorise le caractère naturel et fluvial des berges par une diversité de typologie de quais, agrémentés d'une guinguette et d'un apaisement des fonctions circulatoires à leurs abords.



Guinguette du quai de l'Île de Nantes
Big City Life, 2021

Lieu de détente du quai de l'Île de Nantes
Photos : Baseland

Soutenir les organismes, artistes, commerçants et lieux culturels locaux

• Diffuser leurs informations

Installer des babillards dans des endroits stratégiques du quartier indiquant les besoins (matériel, bénévoles) ou événements à venir et **développer une application "mon quartier"**.

• Offrir un soutien financier et un réseau d'opportunités

Levée de fonds locale pour la réalisation de projets via des activités de quartier.

Expositions d'images du quartier qui mettrait en avant les commerçants du quartier, artistes, résidents.

Mentorat, formations entrepreneuriales et accès à des capitaux d'emprunt abordables via la SDC Monk.

• Organiser des événements rassembleurs

Gala de reconnaissance (défilés et remerciements aux commerçants et organismes du quartier).

Développer une série de défis/projet communautaire où tous sont les bienvenus de participer (art de quartier).



Ville de Montréal, 2022

Exposition sur Hochelaga du Musée McCord qui met en avant ses habitants, ses commerces locaux et sa force communautaire.



Ville de Montréal, 2022

Présentation des commerçants de la SDC Côte-des-Neiges à la promenade Jean-Brilland.

L'INTENTION

Renforcer l'esprit communautaire et freiner la gentrification

1. Soutenir les organismes, artistes, commerçants et lieux culturels locaux

- Diffuser leurs informations
- Offrir un soutien financier et un réseau d'opportunités
- Organiser des événements rassembleurs

2. Développer des logements communautaires et création d'un nouvel espace communautaire

- Protéger certains bâtiments contre la spéculation foncière (droits de préemption)
- Favoriser la connaissance quant aux logements (services de conseils en logement, formations, ateliers, etc.)
- Intégrer ceux souhaitant s'impliquer (table ronde trimestrielle)

Étude de cas - Bâtiment 7

Le bâtiment 7 à Pointe-St-Charles est un lieu de rassemblement communautaire situé dans l'ancien bâtiment de la compagnie ferroviaire Canadien National. On y retrouve des ateliers de réparation de vélo et d'auto, d'art ainsi qu'un café. Le tout fonctionne grâce aux nombreux bénévoles s'impliquant dans leur quartier.



PhiLab, 2020

PLANIFIER À LONG TERME, LE FUTUR DES TERRAINS DE LA BARRIÈRE INDUSTRIELLE POUR ÉVITER LA PRIVATISATION

.À l'heure actuelle, la présence des industries joue un moteur d'équité et régule, par leur seule présence, les prix des habitations limitrophes. L'un des enjeux de la redynamisation d'un parc linéaire historique comme le Canal-de-Lachine est l'accélération des phénomènes de gentrification. Ce type de projet amène de la valeur foncière aux terrains des berges, considérés comme plus rentables pour un changement d'utilisation tel que des condos de luxe. Toutefois, la conservation des industries lourdes et du zonage limité (zone I.5) à usage industriel permet de :

Maintenir un pôle d'emploi important à proximité du quartier, favorisant ainsi l'économie locale.

Conserver des prix abordables pour les logements grâce à la nature de leur activité et à la réticence de certaines populations à s'installer à proximité des industries (NIMBY). Ceci permet de minimiser les risques de privatisation des berges par les plus fortunés à travers l'implantation de grands condos luxueux, ce qui va à l'encontre de la vision du projet.

Cependant, étant conscient de la tendance des villes à s'embourgeoiser il faut penser non seulement à un projet transitoire, mais également **planifier à long terme** pour que les futures friches industrielles soient encore des **porteurs d'équité**. Ces espaces industriels en bordure du canal et aux limites du quartier ont une dimension symbolique publique et sociale forte. **Il faut s'assurer que leur avenir continue à se construire au profit du domaine public et non au profit du domaine privé.**

Un outil intéressant est le **droit de préemption** de l'administration publique qui donne la priorité sur l'achat d'un terrain lorsqu'il est mis sur le marché. Une partie des terrains pourrait être utilisée à des fins de création de logements sociaux s'intégrant aux hauteurs environnantes, faisant la promotion des vues et s'intégrant à l'essence du quartier en alliant une diversité de typologie de bâtiments et de façades. Ainsi, les nouveaux pôles résidentiels mixtes seront en parfaite harmonie, et deviendront des pôles d'emploi attractifs.

Comment planifier à long terme le lien entre le Canal-de-Lachine avec les quartiers environnants :

- Documents de planification qui prennent en compte la complexité du territoire en intégrant la relation unique aux quartiers avec les berges au profit du public et non du privé.

Planifier à long terme c'est aussi la collaboration entre les partenaires municipaux et gouvernementaux afin de mettre en œuvre la phase du développement des abords du canal de Lachine en répondant aux objectifs suivants :

- Encourager et orienter le développement urbain et économique;
- favoriser le développement du secteur du canal comme destination récréotouristique distincte et diversifiée d'envergure internationale;
- promouvoir la conservation du patrimoine et le développement culturel;
- favoriser l'appropriation du canal par la population.

Vision :
Faire du lieu historique national du Canal-de-Lachine un icône connu et vécu de quartier Ville-Émard

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Actions	Porteurs de projets	Partenaires potentiels	Échéancier
Bonifier le réseau vert et actif du quartier	Soutenir les initiatives présentes	<ul style="list-style-type: none"> Encourager l'implantation de ruelles vertes à travers un guide des bonnes pratiques et d'un concours citoyen Soutenir le projet de la Dalle-parc à travers un comité citoyen NDG/Sud-Ouest appuyant le projet 	Arrondissement du Sud-Ouest	Concertation Ville-Émard	Court terme
	Sécuriser et optimiser le réseau du transport actif	<ul style="list-style-type: none"> Sécuriser les intersections : Monk/St-Patrick, Irwin/parc Ignace-Bourget, grue LaSalle-Coke/St-Patrick, etc. Ajouter une piste cyclable sécurisée sur Monk et Irwin Collaborer avec Parcs Canada pour le déneigement complet de la piste cyclable en hiver 		Regroupement vélo Grand Sud-Ouest	
	Orienter les passants vers les espaces verts et le canal	<ul style="list-style-type: none"> Installer plus de panneaux indiquant la direction des destinations et de cartes des espaces verts du quartier et de leurs équipements Traitements au sol amenant l'œil vers les destinations 		Association pour la mobilité active du Canal-de-Lachine	
	Ajout du passage des métallos	<ul style="list-style-type: none"> Ajout d'une passerelle dédié au déplacements actifs Demandes de droits de passage entre les industries Nova Tube et ArcelorMittal afin de créer un étroit parcs linéaire vers le canal Ajout d'une intersection sécurisée entre le chemin et la nouvelle passerelle Métallos 		Propriétaires des industries Nova Tube et ArcelorMittal	
Revitaliser le boulevard Monk	Améliorer le sentiment de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration du mobilier urbain (éclairage de nuit, bancs, supports à vélo) Envisager la possibilité de piétonner le boulevard durant la saison estivale 	Ville de Montréal	Concertation Ville-Émard SDC Monk ProVert Autres organismes ou regroupements citoyens	
	Améliorer l'aspect visuel des bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la lutte contre les graffitis via le programme TAG et Pro-vert Pour les commerces vacants : possibilité d'un règlement sur l'entretien des commences vacants et d'occupation des vitrines par l'art Programmes de soutien financier pour la rénovation de bâtiments commerciaux 			
	Soutenir l'animation du boul. Monk	<ul style="list-style-type: none"> Revoir le zonage pour assurer une trame commerciale au rez -de -chaussée Diffuser les infos promotionnelles de la SDC Monk sur les plateformes de l'arrondissement et lors des événements de quartier Développer de nouveaux espaces de rencontre dans les espaces libres vacants (placotours, verdissement) Soutenir les évènements déjà présents et voir la possibilité d'en créer de nouveaux (festival de la louche) 			

Orientation B : Mise en lumière du lieu historique du Canal-de-Lachine - Commémoration

Vision :
Faire du lieu historique national du Canal-de-Lachine un icone connu et vécu de quartier Ville-Émard

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Actions	Porteurs de projets	Partenaires potentiels	Échéancier
Animer les berges	Offrir un accès public à l'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Installer des quais flottants sur l'eau devant la grue et aux abords du parc SIT 10.1 • Donner un accès à des bateaux de plaisance gratuitement via des partenariats 	Arrondissement du Sud-Ouest	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation Ville-Émard • Green Kayak • Parcs Canada • Dragon22 • Les jardins de la pépinière 	Court terme
	Réhausser l'aménagement d'un parc de quartier	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacer le bâtiment abandonné du site 10.1 par une guinguette • Organiser des événements de quartier dans le parc 10.1 • Renommer le parc 10.1 avec un nom choisi par les habitants de Ville-Émard 	Ville de Montréal		
Mettre en valeur et commémorer les vestiges du Canal-de-Lachine	Améliorer l'accès à l'information du lieu historique national et de ses vestiges	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien des pancartes existantes • Création de nouvelles pancartes pour la grue LaSalle-Coke, l'ancien chemin de fer, • Afficher l'historique des lieux sur une plateforme en ligne • Organiser des visites guidées 	Parcs Canada	Concertation Ville-Émard	
	Créer des aménagements mettant en lumière les vestiges présents	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de matériaux faisant écho aux industries • Entretien de la végétation qui dissimule les vestiges • Intégrer les vestiges dans outils de planification via un guide de mise en valeur • Mettre en place une image immersive de l'ancienne industrie rattaché à la grue 		Arrondissement du Sud-Ouest	
Renforcer la mémoire industrielle à l'intérieur du quartier via l'art	Collaborer avec des artistes locaux et les intégrer dans les démarches de création	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer la collaboration avec Vincent Daoust, artiste récupérateur • Créer de nouvelles murales ayant comme thème la vocation industrielle du quartier • Installer des lignes au sol amenant l'oeil vers l'art • Utilisation de matériaux faisant écho aux industries lors d'aménagements de nouveaux espaces publics • Lancer un concours citoyen sur le sujet 	Arrondissement du Sud-Ouest	Concertation Ville-Émard Vincent Daoust	

Vision :
Faire du lieu historique national du Canal-de-Lachine un icône connu et vécu de quartier Ville-Émard

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Actions	Porteurs de projets	Partenaires potentiels	Échéancier
Soutenir les organismes, artistes, commerçants et lieux culturels locaux	Diffuser leurs informations	<ul style="list-style-type: none"> • Installer des babillards dans des endroits stratégiques du quartier indiquant les besoins (matériel, bénévoles) ou événements à venir • Développer une application "mon quartier" 	Arrondissement du Sud-Ouest	Concertation Ville-Émard	Court terme
	Offrir un soutien financier et un réseau d'opportunités	<ul style="list-style-type: none"> • Levée de fonds locales pour pour la réalisation de projets via des activités de quartier • Afficher les visages des commerçants et artistes via une exposition • Collaborer avec eux lors d'évènements (source de revenus et une plateforme de marketing) • Mentorat, formation entrepreneuriale et accès à des capitaux d'emprunt abordables 	Concertation Ville-Émard SDC Monk	Arrondissement du Sud-Ouest Organismes, artistes, commerçants et lieux culturels locaux	
	Organiser des événements rassembleurs	<ul style="list-style-type: none"> • Festival de la soupe • Gala de reconnaissance (défiler et remerciements aux commerçants et organismes du quartier) • Développer une série de défis/projet communautaires ou tous sont les bienvenus de participer (art de quartier) 			
Développer des logements communautaires et création d'un nouvel espace communautaire	Protéger certains bâtiments contre la spéculation	<ul style="list-style-type: none"> • Droits de préemption sur certains bâtiments à risque 	Arrondissement du Sud-Ouest	Concertation Ville-Émard	
	Favoriser la connaissance quant aux logements	<ul style="list-style-type: none"> • Services de conseils en logement • Connaissance de ses droits à travers des formations, ateliers 	Concertation Ville-Émard	GRT Chambre de commerce du Sud-Ouest de Montréal	
	Intégrer ceux souhaitant s'impliquer	<ul style="list-style-type: none"> • Table ronde trimestrielle (prise décision communautaire) • S'inspirer du bâtiment 7 à Point-St-Charles et évaluer la possibilité de faire un projet similaire dans Ville-Émard 	GRT		

BIBLIOGRAPHIE

Beudet, G. (1996). Patrimoine et tourisme industriels au Québec : les lieux et les modes de mise en valeur. *Téoros*, 15(2), 9-18.
<https://doi.org/10.7202/1075022a>. <https://www.erudit.org/en/journals/teoros/1900-v1-n1-teoros05811/1075022ar.pdf>

Bory, Aurélien. (2016) *Traverses à Nantes*.
<https://www.levoyageanantes.fr/oeuvres/traverses/>

Brindamour, Jean (2021) *C'était le temps de l'Expo : L'échangeur Turcot est né en pleine Révolution tranquille*, Magazine Constas,
<https://magazineconstas.com/2021/03/18/cetai-le-temps-de-lexpo>

Linteau, Paul-André. (1992) *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Boréal, 613 p.

Massicotte, Daniel (2002), *L'urbanisation et la municipalisation dans la vallée industrielle du canal de Lachine, 1820-1940 tome 3*. Ville de Montréal. Section des archives, Cote CA M001 VM097-02-05-D490

Parcs Canada. (2018). *Le plan directeur du lieu historique national du Canada du Canal-de-Lachine, 2018*
<https://parcs.canada.ca/lhn-nhs/qc/canallachine/info/gestion-management/gestion-management-2018>

Parcs Canada, *Lieu historique national du Canada du Canal-de-Lachine*.
https://www.pc.gc.ca/apps/dfhd/page_nhs_fra.aspx?id=627

Parcs Canada. (2021). *État des lieux patrimoniaux naturels et culturels du Canada : rapport 2021, 2021*. <https://parcs.canada.ca/agence-agency/bib-lib/rapports-reports/elnhc-scnhp/2021#section-8>

Ville de Montréal. (2005) *Politique du patrimoine, 2005*. Collections de BAnQ.
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/1985477>

Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Direction du développement urbain, Division du patrimoine et de la toponymie. (2005) *Évaluation du patrimoine urbain - Arrondissement du Sud-Ouest, Montréal, Ville de Montréal, 2005*, Collections de BAnQ.

Ville de Montréal. (2017). *La Canadian Tube & Steel Company, 2017*. <https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/la-canadian-tube-steel-company#&gid=1&pid=2>

Ville de Montréal, Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine. (2018). *Plan de développement urbain, économique et sociale Turcot, 2018*.
<http://www1.ville.montreal.qc.ca/CartesInteractives/sud-ouest/PDUESTurcot/Accueil.html>

Ville de Montréal. (2019) *Plan d'action de revitalisation du boulevard Monk, 2019*.
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MONK%20BILAN%20PLAN%20REVITALISATION%20MONK%20NOVEMBRE%202019%20FINAL.PDF

Ville de Montréal. Le Sud-Ouest (2019) Plan Directeur des parcs et espaces verts 2019-2024
https://www1.ville.montreal.qc.ca/CartesInteractives/sud-ouest/PDPEV/doc/PlanDirecteurParcsEV_SO.pdf

Ville de Montréal (2019). La grue LaSalle-Coke : vestige de l'industrialisation de Montréal. Ville de Montréal.
<https://parcs.canada.ca/lhn-nhs/qc/canallachine/culture/architecture/grue-lasalle-coke-crane>

Ville de Montréal, Montréal en statistiques, Service du développement économique (2021) Profil de quartier Ville-Émard/Côte-Saint-Paul, Arrondissement du Sud-Ouest, 2021.
https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/VILLE-%C9MARD-C%D4TE-SAINT-PAUL_2016.PDF

Ville de Montréal, Commission sur la culture, le patrimoine et les sports. (2021) Consultation sur les ensembles industriels d'intérêt patrimonial : fiches de présentation des 46 ensembles industriels exceptionnels, 2021
https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6877,143458004&_dad=portal&_schema=PORTAL

Ville de Montréal Arrondissement du Sud-Ouest (2018) Profil Socio-démographique - Recensement 2016
https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL_SOCIOD%C9MO_SUD-OUEST%202016.PDF

Livre du Canal-de-Lachine au Ville Émard Blues Band – Maison de la culture Marie-Uguay / du 21 juin au 8 octobre 2006

INT Design, l'alternateur du secteur industriel par Frédérique Côté. (2022)
<https://int.design/fr/projets/lalternateur-du-secteur-industriel/>

Rousseau Lefebvre. Parcs des éclusiers. (sd).
<https://www.rousseau-lefebvre.com/fr/parc-des-eclusiers/>